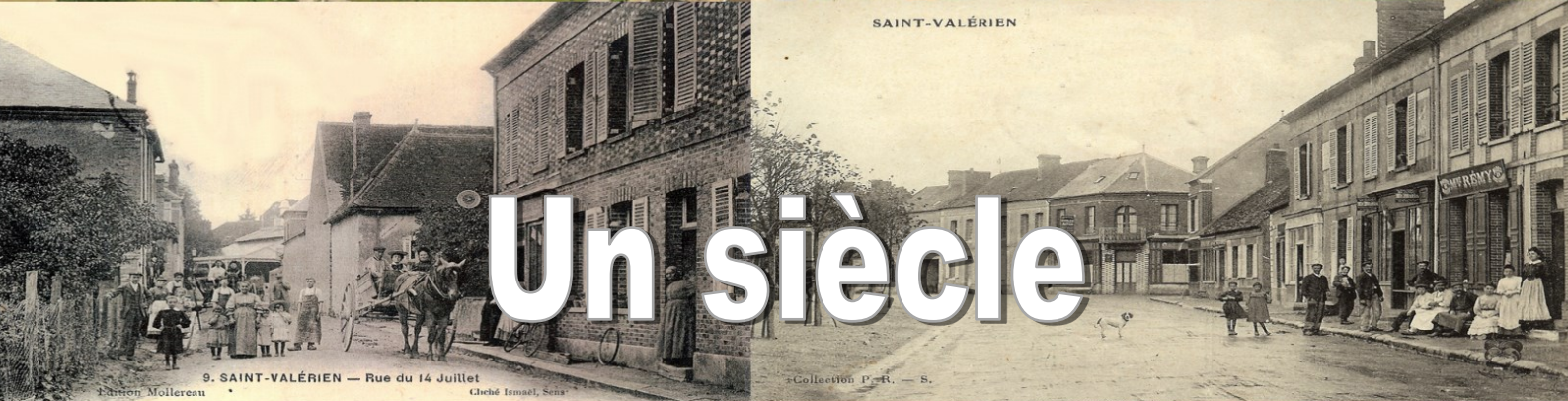




SAINT-VALERIE

1900 - 2000



Un siècle



d'histoire

NOTES D'ÉDITION ET SOMMAIRE

Les + à lire
Ressource à lire ou voir

Ce pictogramme à "cliquer" présent sur plusieurs pages et vous permet d'accéder, en ligne, à des ressources complémentaires publiées sur internet.



Ce symbole permet un retour vers le sommaire du chapitre en cours ou ce sommaire général si il est activé depuis l'entête d'un chapitre.



Au sommaire

Chapitres	Pages
<u>Avant propos</u>	2
<u>Introduction</u>	3
<u>Notes sur la préhistoire</u>	4
<u>L'archéologie et l'ASPAH</u>	6
<u>La guerre de 1914 à 1918</u>	7
<u>La guerre de 1939 à 1945</u>	14
<u>L'économie</u>	19
<u>La vie sociale</u>	31
<u>Les institutions et bâtiments</u>	51
<u>Les services</u>	70

Le collectif

Philippe THOMAS

Rédacteur principal

Jean-Pierre GOUPILLON

Rédacteur

Alain SABAI

Rédacteur

Pierre LEROY

Fonds documentaire, photos et images

Erick JOUHANNET

Infographie et publications en ligne



AVANT - PROPOS

Saviez-vous que le village de Saint-Valérien a été bombardé pendant la seconde guerre mondiale ? Connaissez-vous Jean-Charles Boullé, enfant du pays dont l'école élémentaire porte le nom ?

Il nous a semblé important que les réponses à ces questions et à d'autres, soient recueillies, transmises pour éviter l'oubli de ce qui constitue sans doute la mémoire de ce village qui a beaucoup changé depuis plus d'un siècle. Passant d'un statut de bourg agricole et artisanal à celui d'une collectivité moderne qui continue de se développer sur le plan social, économique et culturel.

Il nous a semblé important que des documents de toutes sortes concernant la vie des habitants, leurs activités ne restent pas enfouis dans les familles au risque d'être perdus à jamais. Ils sont autant de témoignages de l'identité de ce village.

L'informatique a permis de numériser ces documents : photos, affiches, coupures de presse, relations diverses, etc... (Sources que nous avons, rendus à leurs propriétaires).

A eux la liberté de les confier en dépôt, par exemple, à la bibliothèque du village..



Une équipe qui a grandi au cours des réunions de travail a adhéré spontanément à cette démarche et s'est beaucoup investie dans les recherches et la production de cet ouvrage. Qu'elle en soit remerciée tout comme les personnes qui ont prêté les documents et la municipalité qui a permis au groupe de fonctionner .

Que soit aussi remercié le conseil d'administration du Club de l' Amitié qui « héberge » ce que l'on appelle « la commission histoire ».

Les éléments recueillis sont des jalons importants de la vie de Saint-Valérien et il faudra sans doute compléter la collecte, l'enrichir. Les éléments recueillis ont pu aussi, avec le temps, se fragiliser et s'éloigner de l'objectivité historique.

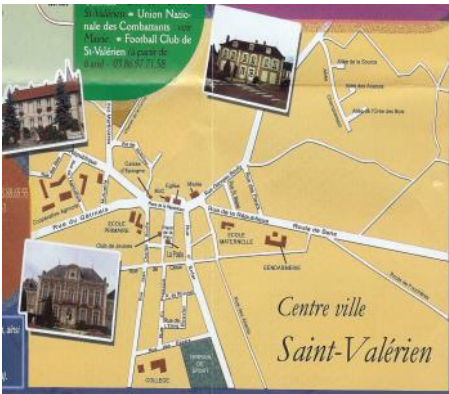
Qu'importe, nous pensons faire un travail passionnant de « passeurs » sans être nostalgiques ni passésistes qui peut permettre de découvrir, suivre les évolutions et transformations de cette partie du Gâtinais que les événements et changements nombreux ont construite avec leurs réussites et difficultés, sous la conduite d'hommes et de femmes à qui il faut rendre hommage.

Philippe THOMAS





INTRODUCTION



Le travail est sur place, rares sont les habitants qui quittent le village chaque jour. Il en sera ainsi jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle; nous verrons aussi l'importance de l'exode rural.

Nous avons constaté le rôle social primordial des différents conseils municipaux : aide aux indigents, bons d'assistance médicale ou autre, secours divers, dispenses pour les réservistes, subventions de toutes sortes, aides pour l'hospitalisation, pour les femmes en couches, pour les familles nombreuses dans le besoin.

Avant d'aborder le début de ce siècle - *sujet de nos recherches* – nous resterons quelques moments dans les années 1895 et suivantes.

Pourquoi ? D'abord pour apporter une suite modeste à l'ouvrage de M.VISSUZAINÉ et ensuite pour tenter de montrer que les décisions des conseils municipaux, du moins pour certaines, engageront la

commune dans ce 20^{ème} siècle. Dans les années 1895 à 1900 Saint-Valérien est un bourg essentiellement agricole comptant environ 1000 habitants, 38 hameaux mais aussi des activités artisanales et commerciales importantes.

Le + à lire
Ouvrage de M.VISSUZAINÉ



8. SAINT-VALÉRIEN — Un Vendredi

Les relevés présentés dans ce document sont ceux que nous avons recueillis dans les registres officiels puis sélectionnés d'une manière sans doute subjective mais qui, selon nous, peuvent servir d'appui à une étude approfondie de la vie d'une commune du Gâtinais.

fer, du télégraphe, de l'électricité, de l'adduction d'eau potable, de l'assainissement du bourg, des chemins reliant les divers hameaux et villages voisins en assumant sans faille un rôle social déterminant pour les habitants, dans le respect de l'intérêt collectif, avec parfois sans doute la mise en avant de leur intérêt personnel.

Ils seront de plusieurs natures et quelques-uns pourront paraître anecdotiques. C'est aussi une façon de rendre hommage aux membres des différents conseils municipaux qui se sont engagés pour porter le village sur la voie du progrès : c'est la naissance du chemin de

Nous y avons ajouté des documents prêtés par des habitants et des publications provenant de sources diverses. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont intéressées à cette recherche.



NOTES SUR LA PRÉHISTOIRE

Avant de commencer notre voyage dans le 20^{ème} siècle regardons un peu d'où nous venons avec ces quelques notes sur la période préhistorique dont la plus longue commence avec l'apparition de l'Homme, il y a environ 3 millions d'années et s'achève vers 12 000 ans avant le présent. : le **Paléolithique** qui sera suivi par le Mésolithique.

Le terme « **Paléolithique** » vient du grec *palaios* (ancien) et *lithos* (pierre).

Période **paléolithique** : Les chasseurs du de Colombeau à Villebougis: La Saussois, Paléolithique ont occupé notre région comme Saint-Georges à Fouchères: Le Puits de fer, les en témoigne l'outillage lithique récolté en Frelins, la Cave au cerisier à Villeroy: le bois Cartard, surface : à Saint-Valérien : hameaux de la la Mardelle d'enfer à Subligny: La rue Chèvre à Madeleinerie, Fontaine, Le Misois, Le Bac à Villeneuve La Dondagne: Môlu, la Hongrie à Fouchères : Les hameaux des Frelins, de la Vernoy Les Cléris à Savigny: les Dornets à Saussois à La Belliole: hameau Des Gravois à Ville-Égriselles: Montgerin, les Riveaux, le petit Châtre neuve La Dondagne: hameau de Coru à Égriselles-Le ainsi qu'à Courtoin et Cornant. Bocage :hameau de Montgerin.

Les campements ou habitats de cette période ont été balayés par le ruissellement des eaux torrentielles qui ont profondément remanié le relief de l'ancien plateau. Toutefois on a pu remarquer que l'implantation humaine s'est faite de préférence sur les hauteurs.

Quelques objets trouvés sur ces emplacements indiquent un échange commercial avec des contrées éloignées en France et même en Europe.

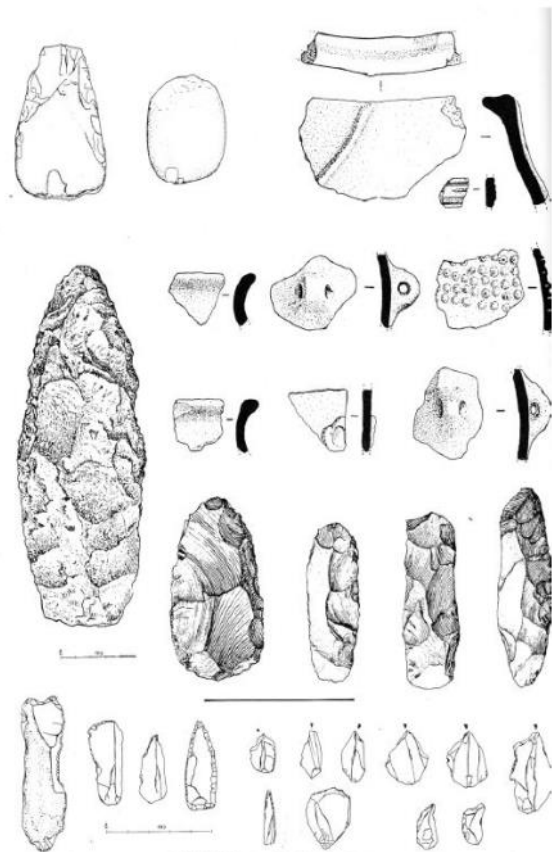
Période néolithique

Cependant les « néolithiques » défricheurs et éleveurs ont laissé d'abondantes traces que l'on rencontre un peu partout, mais particulièrement à flanc de pente et en bordure des cours d'eau. Ces établissements : ateliers de débitage, campements ou groupes de cabanes étaient généralement situés à l'abri du vent et bien exposés au midi. Le choix d'un terrain sablonneux est la règle générale.

De cette période subsistent deux monuments mégalithiques : les menhirs d'Égriselles et de Savigny.

Des haches, des pics agricoles et des meules à broyer le grain sont fréquemment découverts.

Le séjour de groupements humains néolithiques a pu être observé à St-Valérien hameaux de la Picarderie, de la Grande Roue, de Maison Rouge, des Fresneaux, de Briquemeau, des Champs d'Aulnaies,

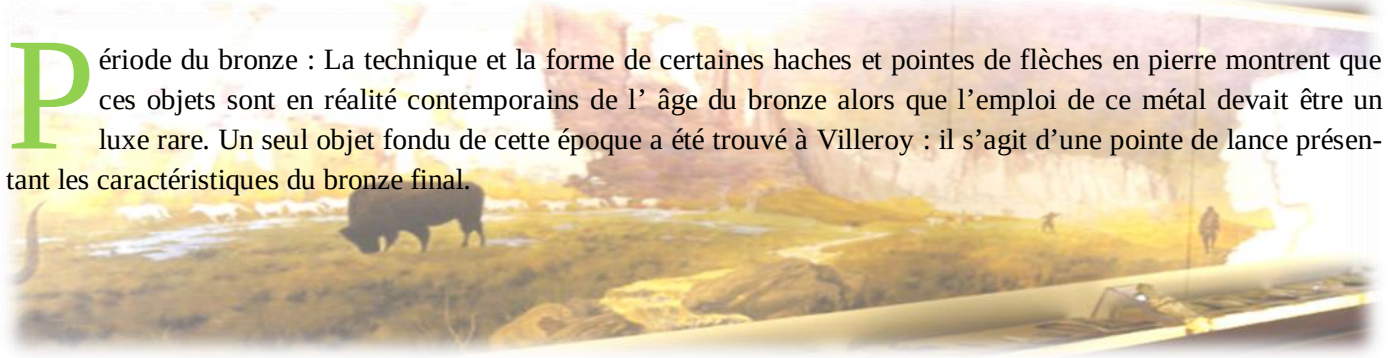


Saint-Valérian - « La Grande Roue »
Fig 33-34
Matériel lithique et céramique -
Dessins : Abbé André Monange



NOTES SUR LA PRÉHISTOIRE *SUITE*

Période du bronze : La technique et la forme de certaines haches et pointes de flèches en pierre montrent que ces objets sont en réalité contemporains de l'âge du bronze alors que l'emploi de ce métal devait être un luxe rare. Un seul objet fondu de cette époque a été trouvé à Villeroy : il s'agit d'une pointe de lance présentant les caractéristiques du bronze final.



La période Gallo-Romaine

Les Gaulois : Aucune trace de la période gauloise n'a été signalée sauf, peut-être d'infimes tessons de céramique indigène trouvés à Saint-Valérien au lieu-dit « la Croix Ste-Marguerite »

Les Romains : Une agglomération gallo-romaine s'est développée du 1^{er} au 5^{ème} siècle à Saint-Valérien. Elle s'étendait au S-O du village actuel, de part et d'autre de la voie romaine reliant SENS à ORLEANS. Si l'on en juge par l'étalement des scories ferrugineuses couvrant plusieurs hectares et les fours de fondeurs découverts. Ce devait être un petit centre industriel sidérurgique, comme il en existe un autre au hameau « La ferme du Bac ». À Saint-Valérien existaient en outre des ateliers de céramistes fabriquant et revendant de la vaisselle importée du midi de la Gaule (Aveyron).

De riches villas devaient exister si l'on en juge par les conduites d'eau courante, les éléments de chauffage à air chaud, les revêtements de marbre et la statuette de Mercure qui ont été trouvés à la « Croix Ste-Marguerite ».

Des sondages effectués ces dernières années font penser que le pays a été probablement incendié au moment des invasions barbares.

Par ailleurs, la marque des gallo-romains a été laissée un peu partout, quand ce ne serait que par les petits ferriers artisanaux qui se rencontrent en pleins champs sur presque toutes les communes en de nombreux exemplaires.



Des fermettes semblent avoir existé nombreuses et dispersées ; en effet, des matériaux de construction gallo-romains se remarquent sur Villebougis la Grande Borne, sur Fouchères Maison brûlée, les Barillers, sur Villeroy Villebras, sur La Belliole sur Les Galeries, sur

Courtoin la Cour des pots, sur Savigny et probablement en de multiples emplacements comme semble l'indiquer un grand nombre de noms tels : Maison Rouge, Grande ou Haute Borne, Les Fourneaux.

L'époque gallo-romaine

L'époque

gallo-romaine couvre une période débutant avec la conquête de la Gaule (IIème siècle avant JC, on cite souvent l'année 121) et se terminant à la fin de l'empire romain d'occident (476 après JC).



L'ARCHÉOLOGIE ET L'ASPAH

Notre Association vient de se mettre en veille. Créée en 1991 l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique et Historique Valérienais ASPAH est née pour sauvegarder le site gallo-romain du Chemin de César. Elle n'était alors qu'une simple section détachée de la SACPY - société archéologique et culturelle de Pont-sur-Yonne - sans statuts particuliers. En 1994, notre mission originelle accomplie, il s'est avéré que notre canton, doté d'un passé historique excessivement riche, méritait grandement que l'on s'y intéresse et que l'on approfondisse les données que nos précurseurs nous avaient laissées. Il était grand temps de s'alarmer car les témoins architecturaux de notre passé s'étaient souvent dégradés de façon considérable.

C'est ainsi que l'ASPAH du Gâtinais en Bourgogne vit le jour puis travailla sur plus d'une douzaine de communes parmi celles que compte le Sivom du Gâtinais.

Vingt années et des milliers d'heures plus tard, le plus gros du travail, les mises à jour, ont été effectués. Mais il en reste et restera toujours car il est difficile de lutter contre le temps qui passe, l'action ou l'inaction des hommes.

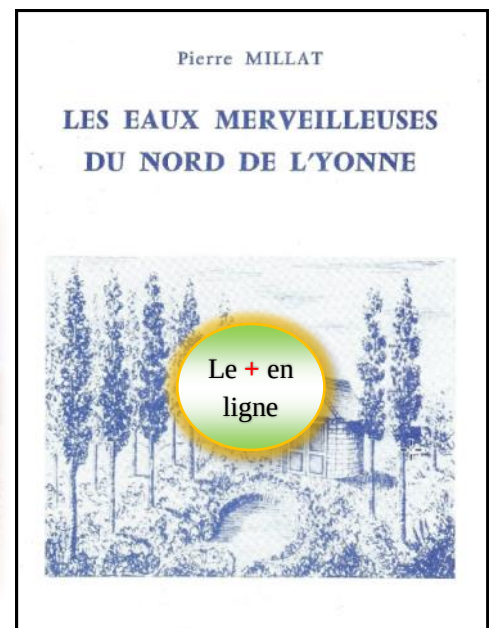
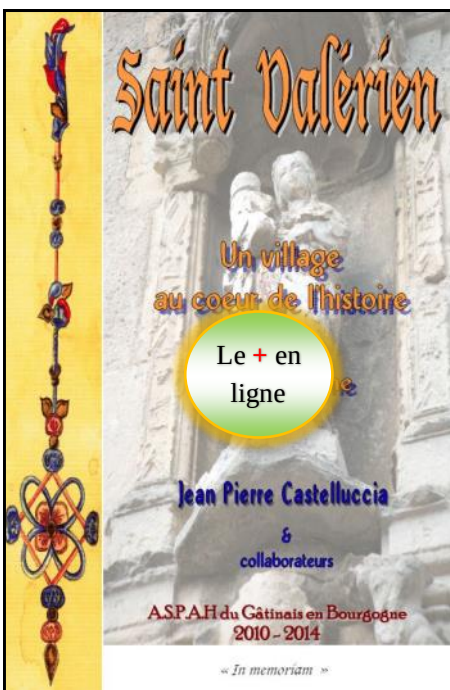
Ce volume n'est pas une simple monographie, c'est un chemin à parcourir, tel celui de Compostelle, où l'histoire du village se retrouve partout, au cœur de celles locale et nationale où chaque contexte s'y trouve resitué.

Je vous en souhaite bonne lecture
Jean Pierre CASTELLUCIA

Président de l'ASPAH



*C'est ainsi que
l'ASPAH du
Gâtinais en
Bourgogne vit le jour
puis travailla sur plus
d'une douzaine de
communes parmi
celles que compte le
Sivom
du Gâtinais.*





1914-1918

**La première guerre
mondiale
Dite « La grande guerre »**

Les événements marquants

Chronologie

La piste de Gustave

Le monument aux morts



LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS



Les relevés de décisions sont présentés chronologiquement dans ce document. Quelques-uns pourront paraître anecdotiques mais c'est aussi une façon de rendre hommage aux membres des différents conseils municipaux qui se sont engagés pour conduire le village sur la voie du progrès.

SOUS SECRETARIAT D'ÉTAT DU RAVITAILLEMENT Mod. B¹ (PAIN)

REPUBLICQUE FRANÇAISE

SERVICE CENTRAL DES CARTES D'ALIMENTATION MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU RAVITAILLEMENT

Salle du Jeu-de-Paume (Tuileries) Département d _____

PARIS Commune d _____

BORDEREAU RÉCAPITULATIF ⁽¹⁾
de l'utilisation des FEUILLES DE TICKETS de PAIN
pendant le mois d _____ 19 ____

26113-7-18. — Imp. LANG, BLANCHONG & C^{ie}, PARIS.

NATURE DES FEUILLES DE TICKETS	QUANTITÉS						RESTANT
	REÇUES			DISTRIBUÉES			
	le	le	TOTAL DES FEUILLES REÇUES	RATIONS NORMALES	SUPPLÉ- MENTS	TOTAL DES FEUILLES DISTRIBUÉES	
Tickets de pain							
Tickets de pain pour militaires en permission (2).							

OBSERVATIONS : _____

Le retour des feuilles de tickets non utilisées a été effectué à la Préfecture le _____, par ⁽³⁾ _____, le _____ 19 ____

LE MAIRE,

(CACHET DE LA MAIRIE)

(1) A adresser à la Préfecture avant le 5 du mois qui suit celui de la consommation.
(2) Joindre à cette feuille les BONS délivrés par les unités.
(3) Indiquer le mode d'expédition (Grande ou Petite Vitesse, voiture, commissionnaire, etc.)



...LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Une allocation journalière est accordée à l'endroit d'un réserviste « manouvrier digne d'intérêt » de l'armée territoriale pour les 9 jours de service qu'il a effectués.

1914 Au mois d'août, Mobilisation des hommes valides : une aide aux familles des mobilisés sans ressources est attribuée à vingt bénéficiaires.

Une commission est chargée d'organiser le cantonnement des émigrés provenant de la région de Toul et Nancy : couchage, logement, nourriture, hygiène, police.

Aide pour l'hospitalisation d'une personne « incapable, et/ou suite à un défaut d'intelligence de se conduire et de pourvoir à ses besoins ».

100 Frs sont accordés à la Croix Rouge.

En raison des événements la fête de la St Louis est annulée.

100 frs sont accordés pour l'achat de vêtements chauds pour les soldats et 400 frs sont votés en faveur des indigents.

1915 Une aide de 30.00 frs est accordée aux blessés de l'Yonne soignés à Paris et une autre aux prisonniers de guerre et à une veuve.

Malgré son désir de «pourvoir à la défense de la Patrie » le conseil refuse l'installation d'un camp de convalescents à Saint-Valérien en l'absence de local et de financement.

Il achète 3 livres au profit des blessés suite à une proposition des hôpitaux de Sens ; Ils seront déposés à la bibliothèque.

1916 Mobilisation du garde-champêtre dont la femme touchera une indemnité communale.

Août : le conseil vote une subvention de 50 frs à l'œuvre des pupilles orphelins de guerre, de 100 frs à l'œuvre des prisonniers de guerre, et de 20 frs pour la journée au profit des réfugiés, français et belges, de l'Yonne . Prise en charge des frais d'hospitalisation pour l'internement d'un aliéné. Vote d'une subvention pour les soldats du front et pour les tuberculeux.

Les 80 poilus de la commune toucheront chacun 5 frs à l'occasion du nouvel an.



MINISTÈRE DE LA GUERRE

RECENSEMENT POUR 1916

Lois des 3 juillet 1877 et 2 août 1877 et 24 décembre 1907

Voitures susceptibles d'être requises

REQUISITIONS MILITAIRES

CERTIFICAT DE DÉCLARATION

L'un d'eux est déclaré, le _____ du mois de _____, je soussigné, Maire de la commune d _____, canton de _____, département de l'Yonne, certifie que le sieur (1) _____ (2) _____ dans cette commune, a déclaré, au recensement des voitures, 1 _____ voitures et-ajés, savoir :

MAIRIE DE SAINT-VALÉRIEN (Yonne)

BON DE RÉQUISITION

Le Maire de la Commune de Saint-Valérien, Vu la loi du 3 juillet 1877 sur les Réquisitions militaires, Vu la Réquisition à lui adressée par les autorités militaires, REQUIERT le déclarer de livrer le avant la Mairie à 1° les fournitures suivantes : Aoute la laine qui il a de disponible, 2° Aoute la laine, la quantité de laine produite par son troupeau. Le prix de ces réquisitions sera remboursé. Le présent bon sera échangé contre un reçu à la livraison. A Saint-Valérien, le _____

LE MAIRE
Julien Sogot



...LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

*Hors séance
le conseil approuve la
création de la
Société Des Nations et la
création d'une armée
internationale et émet le
vœu, pour éviter les
guerres futures, que le
contingent de chaque
armée nationale destinée
à maintenir l'ordre inté-
rieur dans chaque État
ne puisse dépasser sa
part de contingentement
dans l'armée
internationale.
En outre, le conseil
exprime sa profonde
indignation pour l'odieux
attentat dont
M. Clemenceau vient
d'être victime et exprime
au Président du Conseil
ses vœux de prompt
guérison.*

1917 Une subvention de 10 Frs sera versée pour l'organisation de formations sanitaires destinées aux armées russes.

1918 Une section cantonale concernant les pupilles de la nation est constituée suite à la loi de 1917. Plusieurs aides sont encore accordées : pour la santé de quelques habitants, aux vieillards, à un sourd-muet, aux aliénés, etc. Messieurs MATIGNON et de RAINCOURT ne siègent plus au conseil depuis leur mobilisation. M. de RAINCOURT reviendra en 1919.

1919 le 22 août un comité chargé d'étudier un projet de monument aux Morts pour la Patrie est constitué. Une souscription est ouverte elle recueillera fin 1919 3466.40 Frs et un don de 1000 Frs est annoncé. De son côté le conseil vote un crédit de 2000 Frs pris sur le reliquat des impositions extraordinaires.

1920 M.STRICKLER ingénieur habitant le village offre gratuitement un projet de monument aux Morts qui « doit présenter une originalité artistique et traduire les sentiments de reconnaissance de la cité envers ses glorieux enfants ». L'ouvrage est estimé à 12900 Frs dont 7900 seront financés par souscription et 5000 par la Commune. Une subvention de l'État est également sollicitée.

1921 Accord pour adopter la « filleule » du canton de Chéroy : la commune de GONDRECOURT en Meurthe et Moselle; 150 Frs sont votés.

St. Valbriem, le 19 Juin 1918

M

J'ai l'honneur de vous faire connaître que conformément aux Instructions de M. le Ministre de l'Agriculture et du Rattachement, la Commission départementale de la Main d'œuvre agricole a décidé dans sa séance du 22 mai 1918 de prélever une taxe de 10 centimes par homme et par journée ouvrable, à partir du 1^{er} juin 1918 sur tout agriculteur utilisait :

1. Les mobilisés agriculteurs de la Catégorie A et de la Catégorie B.
2. Les détachés temporaires mis à leur disposition sur demande directe adressée à la Commission départementale de Main d'œuvre agricole.

Cette taxe sera versée au secrétaire de mairie qui doit en faire parvenir le montant le 25 de chaque mois à la Préfecture. - La main d'œuvre agricole de War sera immédiatement rétréci aux employeurs qui refuseraient de payer la taxe

Le Maire - J. G. L.



CHRONOLOGIE DES DÉCISIONS

Dates	Grande Guerre 1914-1948
22/08/1913	Allocation journalière pour conscrits 1913
14/08/1914	Allocations aux familles nécessiteuses de mobilisés
14/08/1914	Organisation du cantonnement des émigrés de Toul et de Nancy
11/09/1914	Fixation du prix des denrées
09/10/1914	Aide à la Croix Rouge pour les blessés et au comité des tricotés
27/11/1914	Subvention pour vêtements chauds des soldats
03/01/1915	Perturbation dans le service des Postes
05/02/1915	Subvention aux blessés de l'Yonne
23/03/1915	Camp de convalescents impossible
14/11/1915	Secours aux prisonniers de guerre
14/11/1915	Commission de ravitaillement
11/08/1916	Subvention à l'œuvre des orphelins de guerre
19/11/1916	Journée des réfugiés de l'Yonne
19/11/1916	Œuvre du souvenir journée des orphelins
24/12/1916	Aide aux « 80 poilus » de la commune
26/08/1917	Réquisition des fourrages pour l'armée
27/05/1918	Aides aux pupilles de la nation
29/11/1918	Recherche de logements vacants pour les réfugiés
20/12/1918	Conditions d'aide aux militaires tuberculeux
23/02/1919	Conditions d'attribution de cartes d'alimentation aux familles
07/11/1920	1er anniversaire du 11 novembre
17/06/1921	Subvention aux communes filleules 150 f
02/12/1921	Gondrecourt Aix (Meurthe et Moselle) commune filleule
07/04/1922	Secours aux affamés russes
05/11/1922	Subvention au comité « Aux Héros de l'Armée noire »
05/11/1922	Subvention au monument à la mémoire de Mr Lucien Cornet
05/04/1924	Assistance à un pupille de la nation

Documents historiques





RÉCIT : SUR LA PISTE DE GUSTAVE

*Ce récit est extrait
d'un excellent article
de madame
Estelle Couvercelle
publié dans le n°
6632 du Pèlerin du
7 novembre 2013.*



Avril 2013, un cueilleur de champignons aperçoit, dans une forêt de l'Aisne, une lanterne de cuir dépassant du sol. En grattant la terre, il découvre ce qui semble être « une côte humaine ». S'agit-il d'un crime ou d'un soldat de la grande guerre ?

Il alerte l'office départemental des anciens combattants.

Sous le contrôle des gendarmes, des fouilles sont effectuées. On retrouve deux gourdes, un gobelet, un fusil, des cartouches et bientôt les restes d'un sapeur. Un peu plus tard la plaque militaire d'un certain BOUGAULT Gustave du premier régiment du génie déclaré « disparu » en novembre 1914 près du village de Soupir...

Des recherches mènent jusqu'à l'état-civil de Gustave. On apprend qu'il est né en 1884 dans un hameau de PIFFONDS dans l'Yonne de Marie-Eugène BOUGAULT, 17 ans, et de père inconnu, .



Les restes du soldat ont été déposés dans le cimetière d'OEULLY, village de la vallée de l'Aisne.

En interrogeant les archives départementales de l'Yonne, on apprendra que BOUGAULT mesurait 1.68 m, qu'il avait des cheveux bruns, le nez long et fort, les yeux gris.

Il a d'abord exercé le métier de charron à PIFFONDS avant son installation à SAINT-VALERIEN. Son nom figure sur le monument aux morts du village.

**Le + en ligne,
l'article
complet**





A lire la liste des Valérienais morts pour la France durant ce conflit sur le monument situé à l'est de l'Église on mesure le lourd tribut qu'a payé la population lors de cette guerre. En 1920, à la suite d'une souscription communale, un monument a été construit derrière celui érigé en commémoration de la guerre de 1870. C'est Monsieur STRICKLER, ingénieur qui en a été le créateur.

GUERRE 1914 - 1918

BARDELA MODESTE	KAELIN FERNAND
BEAUJEAN GABRIEL	LARCHER EMILE
BEAUJEAN MARCEL	LASSAUSSAYE GEORGES
BERJEONNAT LÉOPOLD	LEDAY FERNAND
BONTEMPS CAMILLE	LEGUYADER JOSEPH
BOUCHET LOUIS	LOISON PAUL
BOUGAULT GUSTAVE	LOUVET CAMILLE
CANAULT JULIEN	MATIGNON GEORGES
CAPEL GEORGES	MILLIOT EUGÈNE
CHARPENTIER GEORGES	MIREUX GEORGES
CORNET CASIMIR	MORISOT PIERRE
COSSET EDOUARD	NAUDIN HENRI
DROUET RENÉ	NEZONDET ALBERT
DUPLANT PROSPER	NIORT ALBERT
DUPRÉ FERNAND	NORMAND JACOB
DUPRÉ LUCIEN	ROSSIGNOL ANDRÉ
FOUTEAU MAURICE	RUELLE RENÉ
GARENNE HENRI	SIRON ERNEST
GARENNE FERNAND	THEVENIOT ALEXIS
GENET FRANZ	TOUPENOT ERNEST
GIBERT HENRI	TROUÉ JULES
GREMY GEORGES	VEZARD EMILIEN
JUBLIER GASTON	IGOT PIERRE



1939-1945

La seconde guerre mondiale

Les événements marquants

Chronologie



LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

1939 Sur la pompe, près de l'école de garçons, sur la place Saint-Louis, une affiche barrée aux couleurs du drapeau tricolore annonce : la mobilisation générale.



3 Juillet 1939

Mobilisation générale.

C'est la guerre !

C'est la guerre.

Citation : « De l'avis de mes deux grands-pères, anciens de 14-18, il n'y en aura pas pour longtemps ».

Dans le quartier, les pères mobilisés partent pour DIJON ou TROYES.

Semaine après semaine la situation se dégrade, les pronostics des anciens ne sont pas fiables.

Bientôt les réfugiés arrivent du Nord et des Ardennes.

L'armée allemande gagne du terrain.

Notre tour est venu de partir « en exode ».

1940 Le village sera bombardé mais nous n'avons pas relevé de relations de la part du conseil municipal sur ce sinistre.

Madame DESMARTINS est tuée et son fils gravement blessé. Lecture d'une circulaire préfectorale relative à la situation dans les Communes atteintes par les bombardements.

Le Maire se renseignera auprès des propriétaires d'immeubles détruits pour étudier un projet d'aménagement de voies publiques existantes ou à créer

*C'est
l'emplacement
de l'actuel
marché*





...LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le conseil décide d'accorder l'aide médicale gratuite à l'endroit d'un jeune homme de 15 ans blessé par suite du bombardement du 15.06.40 Hospitalisé dans l'actuel des « Quinze -vingt » à Paris.

Le comité de reconstruction sera saisi d'un projet de construction d'un marché couvert.

1941 Les crédits départementaux ouverts pour l'exhumation et la réinhumation des victimes de guerre étant insuffisants, la commune prend à sa charge les frais inhérents à ces opérations. La toiture de l'église endommagée par le bombardement est réparée.

Le commissariat à la reconstruction est saisi pour la création d'une place au centre d'un quadrilatère sur le lieu principal du bombardement et le comblement d'une partie des fossés. Les voies sont élargies à 8 m pour la rue d'Enfer et 10 m pour la rue du centenaire.

Pour le 14 Juillet, on invitera les

prisonniers et les « requis » ayant été en Allemagne ainsi que les membres des comités d'aide aux prisonniers à un vin d'honneur ; 2300 Frs seront votés à cette occasion.

Le conseil demande une dizaine de prisonniers allemands pour des travaux communaux tels que l'extraction de cailloux pour les chemins.

Le conseil tient à honorer la mémoire des victimes de la tragique méprise de l'aviation américaine qui coûtera la vie, le 18/08/45, à 3 maquisards sur la route de Fouchères. La population et les enfants des écoles iront au cimetière. Un « piquet d'honneur » sera demandé à la compagnie séjournant actuellement au village.

Dans les diverses délibérations nous n'avons relevé aucune information concernant la libération du village. Nous savons seulement que plusieurs soldats de la 2ème DB rencontreront leurs futures épouses à cette occasion. Nous avons choisi de ne pas ouvrir les archives municipales concernant cette période.



Voir aussi les documents suite au décès des maquisards déclarés Morts pour la France.

1945 Le 21 septembre, une kermesse a été organisée pour venir en aide au village sinistré d'ANOULD dans les Vosges. La salle des fêtes, transformée en salle de classe ne sera plus utilisée pour les bals. Une exception avait été consentie pour qu'une fête soit organisée par le Comité des Prisonniers «malheureux concitoyens dont la situation avait éveillé dans le village la joie de les voir retrouver leurs foyers désertés depuis 5 ans ».

1941 Le conseil vote une subvention de 1200 Frs au profit du comité local des prisonniers de guerre.

Des soirées de variété sont organisées au profit des prisonniers





...LA SECONDE GUERRE MONDIALE

La salle des fêtes, transformée en salle de classe ne sera plus utilisée pour les bals. Une exception avait été consentie pour qu'une fête soit organisée par le Comité des Prisonniers «malheureux concitoyens dont la situation avait éveillé dans le village la joie de les voir retrouver leurs foyers désertés depuis 5 ans ».

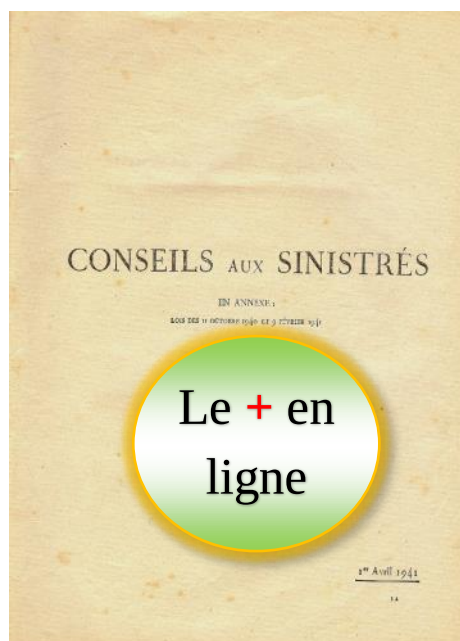
1946 500.000 Frs sont demandés pour les réparations suite aux dommages de guerre.

Le Préfet fait savoir à la commune qu'elle doit d'abord régler au menuisier les factures de fabrication des cercueils fournis lors du décès des maquisards avant d'envoyer la facture aux services départementaux compétents.

Le conseil demande la reconstitution du matériel détruit à l'école de garçons lors de l'occupation des troupes allemandes du 17 juin au 07 octobre 1940.

Le conseil est sollicité par les responsables du groupe de résistance KLEBER pour subventionner un monument en hommage aux résistants FFI morts pour la France ; 2000 Frs seront votés.

Le conseil cherche un local pour recevoir les prisonniers allemands qui sont au service de la commune mais aucun local n'a été proposé en conséquence les prisonniers seront laissés en « culture » (Dans les fermes).



Saint-Valérien (Yonne) - La Gondaine - 1944

SAINT-VALERIEN
Les obsèques du soldat William Desplanches commencent par l'allocution prononcée, jeudi après midi, par M de Raincourt, maire de Saint-Valérien, « La tragédie de la guerre de 1939 - 1945... »



1939-1945 CHRONOLOGIE DES DÉCISIONS

Dates	Objets des décisions
19/05/1939	Festival de musique du Canton de Chéroy à St Valérien
28/07/1939	Achat d'une pompe à incendie et de 100 seaux de toiles
01/12/1939	Compte administratif 1938
16/01/1940	Extension de la distribution d' eau aux hameaux
18/10/1940	Décès COMPERAT Jules
29/11/1940	Compte administratif 1939
25/05/1941	Institution d'une journée des mères
11/07/1941	Visite Amiral DARLAN (cadeau)
22/08/1941	Compte administratif 1940 portrait Pétain salle du conseil (demande de RAINCOURT)
09/09/1941	Meunier fait office de Maire
19/11/1941	MEUNIER nommé Maire à la place de BOULLY + AC
19/12/1941	de RAINCOURT nommé 2ème Adjt par le préfet + AC
27/03/1942	Installation du téléphone à la Mairie
17/05/1942	Budget 1942
31/07/1942	Assainissement du bourg
01/10/1942	BOULLY démissionnaire d'office (membre sté secrète) MEUNIER Maire M. de RAINCOURT Adjt. M.BOULLY était Franc-Maçon.
24/01/1943	Compte administratif 1942
12/03/1943	Réparation de l'église suite bombardements
26/03/1943	Projet de reconstruction du Bourg
26/11/1943	Compte administratif 1942
22/12/1944	Compte administratif 1943
18/05/1945	Élection du Maire reportée en attente de décision BOULLY
11/06/1945	Ajournement de élection du Maire
14/06/1945	BOULLY Réélu Maire de RAINCOURT 1er Adjt
17/07/1945	BOULLY suspendu de RAINCOURT Fait fonction de Maire
14/08/1945	Commémoration de la victoire route de Fouchères
21/12/1945	Compte administratif 1944
23/12/1945	M. de RAINCOURT Philippe maire



L'économie

Avant propos

L'agriculture
et la coopérative

Les technologies et le remembrement

Les foires et
le marché

L'industrie et les zones
industrielles

L'artisanat

Les commerces



AVANT-PROPOS

*En 1851 l'Yonne
comptait*

51 habitants

au km²

Et seulement 42

En 1990

*Mais, aujourd'hui, sur-
tout dans notre secteur,
les exploitants restants
sont de plus en plus
qualifiés et ont souvent
une formation agricole
importante et ils utili-
sent sur de grandes
surfaces bien remem-
brées la puissance auto-
motrice d'un matériel*

*remarquable. Moins
d'arbres fruitiers dans
les structures, moins de
haies vives.*



Le Gâtinais est un plateau crayeux recouvert de sables et d'argiles peu perméables. C'est une région favorable aux cultures de céréales. C'était aussi un pays bocager - nombreux pommiers, poiriers et une production laitière intéressante. Vers la fin du 19^{ème} siècle la conjonction de la première révolution agricole, le début du machinisme, de l'essor industriel français et des aménagements urbains notamment ceux de la capitale et les travaux de Haussmann a appelé nombre de ruraux de notre Gâtinais vers l'extérieur et vers l'île de France, en particulier à Paris.

Ce furent d'abord ces hommes de toutes mains qui n'avaient de ressources que leur force et habileté à manier la faucille et la faux mais que chassèrent moissonneuses et faucheuses.

Par ricochet, ces départs tarirent la clientèle de tout un artisanat puis de tout un commerce rural dont les acteurs glissèrent hors du département.

L'hémorragie humaine en milieu rural s'accrut encore avec la guerre de 14-18 puis avec la seconde révolution agricole contemporaine.

On passera, en un demi-siècle à un nombre d'exploitations d'environ 32 en 1950 réparties dans les hameaux à un nombre plus faible sur les sites de Ferrière, les Frégers, l'Ecarris, Champgrand, Saint-Valérien, La Champagne, la Rue Champ d'Aulnaie, la Cartauderie.

Progressivement l'élevage disparaîtra ainsi que la production de lait et des produits fruitiers. Dans les années 50 à 60 des « pyramides » de pommes s'élevaient dans la cour de la coopérative agricole.



SAINT-VALÉRIEN (Yonne) — Le Silo

C'est aussi une agriculture rajeunie, modernisée, organisée : naissance des GAEC, des CUMA, création de la coopérative agricole en 1934.

La population familiale agricole est en baisse ; Les ménages d'exploitants ont une activité souvent extérieure surtout pour les femmes.

Le + à lire

16 pages d'enquête
Démographique du canton de Ché-
roy



L'AGRICULTURE ET LA COOPÉRATIVE

Les céréales et oléagineux occupent la plus grande partie des cultures, sans doute sous l'influence de la PAC définie à Bruxelles, mais aussi grâce à la mécanisation permettant une exploitation avec une main d'œuvre réduite et des méthodes modernes de travail.

À la fin de l'année 1900 sera accordée aux agriculteurs victimes du gel de l'hiver 1899 1900.

1900 À la fin de l'année 1900 sera accordée aux agriculteurs victimes du gel de l'hiver 1899 1900.

1903 Les cours des denrées agricoles seront connus par les journaux et non plus par l'abonnement aux « télégrammes de renseignements ».

1907 Installation d'une commission pour les statistiques agricoles.

1938 Le conseil répond favorablement à une demande de la direction des services agricoles afin d'ouvrir une école d'agriculture d'hiver.

1940 La mise en culture des terres abandonnées est demandée par le comité cantonal de la production agricole. Une association syndicale de drainage est constituée entre les communes de Saint-Valérien et Montacher.



Dates	Autres décisions des conseils
28/02/1897	Don de vigne américaine à Mr TISSIER
17/08/1902	Protocole pour les enquêtes agricoles
1903	Refus de la proposition d'ouverture d'une école privée avec pensionnat (7 voix contre 3).
17/06/1904	Enquête statistique agricole
26/02/1915	Mise en place d'une commission agriculture
20/02/1916	Mise en place d'un comité d'action agricole
19/12/1958	Attribution d'une subvention pour le drainage pour certains champs
30/05/1959	Protestations des bouilleurs de cru lors de la suppression de leur privilège. (10 litres par producteur)
13/11/1980	Conditions pour l'élevage et l'abattage de cailles
28/02/1997	Adhésion au groupement de défense des ennemis des cultures (ragondins)





LES TECHNOLOGIES & LE REMEMBREMENT

L'emploi de tracteurs, malgré certaines oppositions machines et outill-rétrogrades. Cela a permis lages divers, facilitent avec plus de commodité, le travail à la ferme et libère la d'exploiter de plus grandes main d'œuvre coûteuse et de parcelles de terrain de plus en plus rare. Il est donc récupérer celles devenues in- nécessaire d'embaucher, sous cultes ou en friche. contrat, de la main d'œuvre La rationalisation du travail étrangère pour le travail est ainsi assurée et très appréciée par ceux qui en saisonnier. profitent.

L e remembrement des communes est prati- quement terminé



Les petites exploitations sont en voie de disparition.

Juin 1956





LES FOIRES AGRICOLES ET LE MARCHÉ

1926 Le conseil examine la pétition des marchands de volailles et des coquetiers qui demande le changement des horaires du marché aux volailles, lapins, gibier. Le conseil maintient les ouvertures à 13h45 et 14 h , étant entendu que la vente au détail aux consommateurs se fera à toute heure aussi bien vers les producteurs que vers les marchands.

1939 Sur la demande du syndicat patronal la mention LOUEE sera supprimée des affiches annonçant la foire de Juin.

1947 Le marché à la volaille sera ouvert à 14 h 30 celui aux œufs à 14h 45. Les forains pourront s'installer sous les tilleuls de l'église.

1950 La foire de Mai se tiendra en partie à l'endroit où était construit l'établissement CAPEL.

1957 L'UCAV souhaite relancer le marché à la volaille qui se meurt. Elle propose une campagne de lettres circulaires aux acheteurs et aux producteurs ainsi qu'une campagne de



presse. Sur 34 appels seules 5 ou 6 réponses reviennent toutes négatives. L'UCAV relance l'idée en souhaitant la mise en place d'un concours de volailles mais le conseil ne suit pas étant donné l'évolution économique de l'époque jugée morose.

1959 Le conseil demande l'amélioration des cours du marché à la volaille en baisse de 15 à 20% sur ceux d'Égreville et de Courtenay. Le risque est grand de voir le marché péricliter et disparaître. C'est une question difficile puisqu'elle met en avant l'idée de l'offre et de la demande.

Le conseil subventionne un concours de volaille avec 20.000 Frs de prix.

1960 La halle qui devait être fermée pour être transformée en garages pour les véhicules municipaux et ceux du centre de secours ne le sera pas car les marchands forains s'y opposent. À contrario on propose de relancer le marché du vendredi en liaison avec l'Union commerciale et artisanale.





...LES FOIRES AGRICOLES ET LES MARCHÉS





L'INDUSTRIE

L'industrie a vu le jour sous l'Oasis situé à proximité. Cette société fut mise en liquidation judiciaire et le personnel licencié.

poteries, des céramiques, des fondries. Au cours des siècles et des vicissitudes, tout cela a disparu. Plus tard et jusqu'à la fin de la guerre de 1939-1945, il y eut de nombreuses tuileries et briqueteries. Depuis toutes ont fermé leurs portes.

1965 Depuis 1965, Saint-Valérien a fait un effort pour obtenir l'implantation d'industries dans une zone située route de Dollot en bordure du CD 65.

Une petite usine de transformation du plastique s'est installée et a donné satisfaction pendant une année. Il s'agissait d'une société anonyme « MEFOPLAST » qui a employé jusqu'à 20 ouvriers dont la majeure partie était des harkis habitant au village de

Aucune des autres communes n'a pu obtenir la réalisation de projet semblable.



Actuellement des promesses de réouverture sous la dénomination « INDUS-FAB » sont faites après rachat par une société lyonnaise, mais celle-ci ne s'est pas manifestée.

cette société. Une trentaine d'ouvriers sont employés. Le directeur en est Madame ULMANN, le responsable local est Monsieur GALOZZI et le contremaître Monsieur BENOIT.

La main d'œuvre est fournie par St-Valérien et des communes environnantes. Le manque de logements est un obstacle à l'accroissement de l'usine. De nouveaux projets sont à l'étude pour permettre l'implantation de nouveaux établissements. Aucune des autres communes n'a pu obtenir la réalisation de projet semblable.

1966 Depuis octobre 1966, une autre société s'est installée dans la zone dite industrielle. Il s'agit des établissements « ULMANN » fabricant d'ardoises et de mobilier scolaire. Cette usine est en cours d'expansion et provient de la décentralisation de

Dates	Objets des décisions
14/05/1960	Création d'un Comité d'expansion Économique
14/05/1960	Étude des conditions d'implantations d'industries
30/08/1963	Achat de terrains pour une zone industrielle de 6ha 70 aux Martinières
25/02/1964	Installation de l'usine Syntheca route de La Belliole
13/09/1972	Demandes de parcelles sur la ZI des Martinières
01/01/1974	Cession de terrains aux établissements Ulmann - Date non précisée
06/06/1983	Garantie d'emprunt à la C.I.P.O.
24/10/1984	Charte intercommunale de développement et d'aménagement
13/09/1990	Extension Ulmann. Achat Cadart
09/09/1991	Extension de la zone industrielle
24/10/1991	Cession terrain à la Z.I à Mr Cantrel
24/10/1991	Cession de terrain à M. Cadart
26/10/1992	Annulation de la cession à M. Cadart
26/10/1992	Implantation EPEDA
03/06/1993	Cession de terrain aux établissements Ulmann
29/03/1994	Cession de terrain à MATAM France
11/09/1995	Cession de terrain à la Société MATAM France
21/10/1996	Extension de l'usine Ulmann
22/10/1998	Implantation de l'entreprise FABER (fabricant de stores)
28/02/2000	Extension de la zone industrielle par achat terrain Hamani



L'INDUSTRIE



Taureau—Briques glaçurées avec relief Porte d'Ishtar Babylone



Lions ailés à tête humaine
Briques glaçurées avec relief
Palais de Suse



Fabrication de briques crues
Yemen



Chaumière icaunaise au milieu du
XIX siècle



Produits de maintenance
Traitements des surfaces
Matériels et Accessoires



Fabrice FELIX - Chargé d'affaires
Port. 06 75 51 59 00 - Fax 03 86 88 71 86
1, route de la Belliole - 89150 ST VALERIEN
f.felix@ersydistribution.eu
www.ersydistribution.eu

Tuileries - Briqueteries

- en Gâtinais sénonais -



Jean Pierre CASTELLUCCIA

- Association pour le Sauvegarde du Patrimoine Architectural et Historique
du Gâtinais en Bourgogne -
2008

Le + en ligne :
JP CASTELLUCCIA
l'histoire des
Tuileries et
briqueteries

SARL CARROSSERIE
SANCHEZ

03 86 65 36 07 - 03 86 65 51 17
carrosserie-sanchez@orange.fr

Z.I. des Frenelles - 89150 SAINT VALERIEN

Production de Peinture & Vernis
Bâtiment • Industrie
Bois & Métal

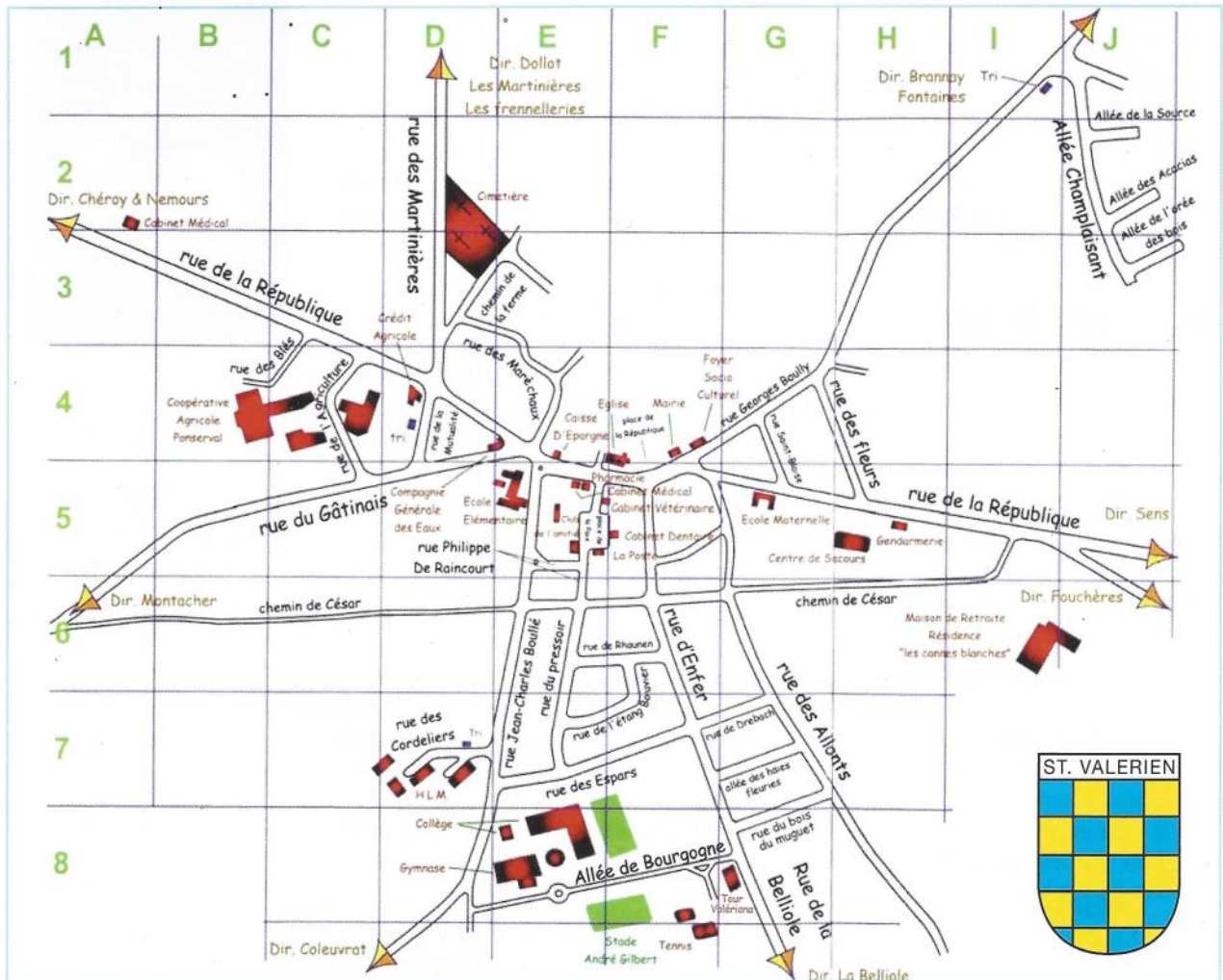


Tél. 03 86 88 71 86

Fax : 03 86 88 71 96 - www.eurolack.eu
1, route de la Belliole - 89150 SAINT VALERIEN



Le plan de la commune



• Caisse d'Épargne E4	• Ecole élémentaire E5	- Acacia (Allée des) J2	- Etang Bouvier (Rue de l') E7 - F7 - F6
• Centre de secours H5	• Ecole maternelle G5	- Allants (Rue des) G6 - G8	- Ferme (Chemin de la) D3 - F3
• Cabinet médical A2 et E5	• Eglise F4	- Agriculture (Rue de l') C4	- Fleurs (Rue des) G4 - H4 - H5
• Cabinet dentaire F 5	• Foyer socio-culturel D4	- Belliole (Rue de la) G8	- Gâtinais (Rue du) A5 - D5
• Cabinet vétérinaire ..F5	• Gendarmerie H5	- Blaise (Rue Saint) G4 - G5	- Haies fleuries (Allée des) G7
• Cimetière D2 - D3	• H.L.M. D7	- Blés (Rue des) C4 - B4	- Maréchaux (Rue des) D3 - E3 - E4
• Club de l'amitié E5	• La poste E5	- Bois du Muguet (Rue du) G7 - G8	- Martinières (Rue des) D1 à D4
• Collège E8	• Mairie F4	- Boullé (Rue Jean-Charles) E5 - D8	- Mutualité (Rue de la) D4
• Coopérative agricole Ponserval B4 - C4	• Maison de retraite I6 - J6	- Bouilly (Rue Georges) F4 - G4	- Orée des Bois (Allée de l') J3
• Compagnie générale des eaux E4	• Pharmacie E5	- César (Chemin de) A6 - H6	- Paix (Place de la) E5
	• Plate-forme tri sélectif D4 - D7 - I1	- Champlaisant (Allée) J1 - J3	- Pressoir (Rue du) E6 - E7
	• Stade André Gilbert E8 - F8	- Cordeliers (Rue des) D7	- République (Place de la) F4
	• Tennis F8	- De Raincourt (Rue Philippe) E5 - E6	- République (Rue de la) A3 à C3 - D4 - E4 - E5 à J5
	ia G8	- Drebach (Rue de) F7 - G7	- Rhaunen (Rue de) E6 - F6
		- Enfer (Rue d') F5 - F7	- Source (Allée de la) J2
		- Espars (Rue des) E7 - F7	



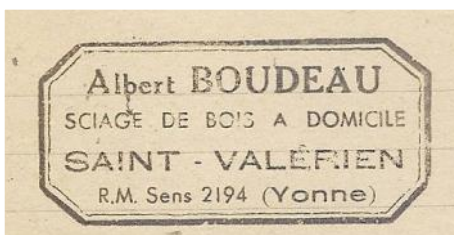
L'ARTISANAT



1960 Le 14 Mai Un comité d'expansion économique est créé dont le but est de redonner aux communes rurales la vie et l'activité perdues depuis un siècle par la concentration des activités commerciales et industrielles dans les grandes villes.



L'État fait un effort règlementaire et financier de décentralisation et les communes sont sollicitées pour agir dans le même sens. Mais il faut qu'elles soient en mesure de recevoir les nouvelles implantations et qu'elles soient équipées en voies de communication correctes, en eau, en électricité, en banque, qu'une main d'œuvre potentielle existe sur le territoire, qu'elles possèdent des logements pour les cadres et qu'elles offrent un équipement scolaire et culturel complet.



Saint-Valérien possède tous ces atouts. Mais le comité sera-t-il local ou intercommunal ? La question sera débattue au sein du conseil et à l'unanimité il décide de mettre en œuvre les moyens de favoriser l'expansion de la Commune, décide une participation financière et se rapproche du conseil général pour faire part de son intention aux communes du canton



1967 un nouveau plan d'urbanisme concerne les extensions vers le sud et l'ouest de la commune, de part et d'autre du chemin des Allants et entre les routes de L'Écarris de La Belliole...





LES COMMERCES



Seules les communes de St-Valérien et D'Égriselles font figure de villages-centres avec un éventail d'équipements complets. Toutes les autres possèdent encore l'épicerie de village classique sauf Villeneuve-la-Dondagre, Villeroy et Courtoin.

L'isolement entre Sens et Montargis d'une part, Villeneuve-Sur-Yonne et Courtenay d'autre part a permis de conserver un certain nombre de commerces dans les communes. Cependant, les commerces ruraux commencent à disparaître et leur valeur marchande



n'encourage pas les investissements. Les épiceries de campagne sont mal approvisionnées, chères et n'attirent pas les touristes ou résidents secondaires qui préfèrent souvent aller à Sens, Chéroy ou Saint-Valérien.



La tendance de St-Valérien va au regroupement du secteur commercial. Sa situation centrale dans le canton, lui donne un avantage sur Chéroy, chef-lieu de Canton, moins bien placé.

Parmi les 12 communes, au cours de l'histoire, seule St-Valérien était dotée d'une foire mensuelle et d'un marché hebdomadaire. Ce droit avait été conféré par lettre patente sous **François 1^{er}** et renouvelé sous Louis XIV. Par suite des guerres et des désastres, il

est arrivé que les foires et marchés n'aient pas lieu et Chéroy en a profité pour faire ses manifestations aux mêmes dates que St-Valérien. Ce qui, évidemment a porté préjudice à St-Valérien. Au cours des siècles, ces rassemblements ont connu des fortunes diverses. C'est ainsi que depuis 1965 de nouveaux efforts ont été entrepris pour faire revivre les foires et marchés à St-Valérien. Hélas, après un an de pratique, l'expérience a échoué et il n'y a plus ni foire ni de marché dans la circonscription.

Il semble que ce fait est dû à la proximité de Sens, Courtenay, Égreville et Nemours et au développement des moyens de communication.





LES COMMERCES



Dates	Chronologie des décisions
14/02/1909	Emplacement du marché
19/11/1916	Distillation
11/04/1924	Refus d'imposer les marchands étalagistes du marché de St Valérien
06/10/1965	L'UCAV propose de relancer le marché
21/03/1979	Demande de rétablissement du marché
06/12/1983	Refus éventuel pour une grande surface
06/12/1983	Projet de semaine commerciale à Noël
19/12/1984	Rétablissement du marché le samedi matin
06/02/1985	Avis défavorable pour l'implantation s'un supermarché
20/12/1989	Question de l'éventuel transfert du marché place de la Paix
26/01/1993	Arrêt du projet d'enseignes pour les commerces



La vie sociale

La population

Les associations

La culture &
les loisirs

Les fêtes &
les manifestations

Comité de
jumelage

USPG

MJC et club
des jeunes

Union musicale

Autres décisions

Club de l'amitié

Histoire de
L'école
de musique

Cinéma

La fête de 1974

Autres dates

Centenaire
de la
révolution



POPULATION

L'origine des habitants de la circonscription est imprécise, néanmoins à l'époque gauloise, en raison de la proximité de Sens (AGENDICUM) il semble qu'elle se trouve dans la peuplade gauloise des **Sénons** dont l'histoire a gardé le souvenir. Il s'agit d'un peuple gaulois de la Celtique. En dehors de leur capitale Sens ils avaient pour villes principales : Montereau (Condate), Melun (Melodum), Arcis sur Aube (Ariaca), et Auxerre (Autissiodurum) cette dernière était également la capitale d'un autre peuple allié : les Auxerrois.

en 1358 par les Anglais, enfin il y eut la guerre de 100 ans, les guerres de religion, la Fronde.

Le pays fut rattaché à la Champagne puis à la couronne royale. Enfin, par l'édit de Juin 1787, Louis XVI divisa les provinces en départements et la circonscription fit partie du département de l'Yonne tiré du nom de la rivière. Confirmation eut lieu le 27 Janvier 1790 ainsi que la création du district de Sens. Le canton de Chéroy fut créé le 8 Mars 1790 au détriment de Saint-Valérien.

épidémies étaient compensées par les invasions d'autres peuplades et les naissances.

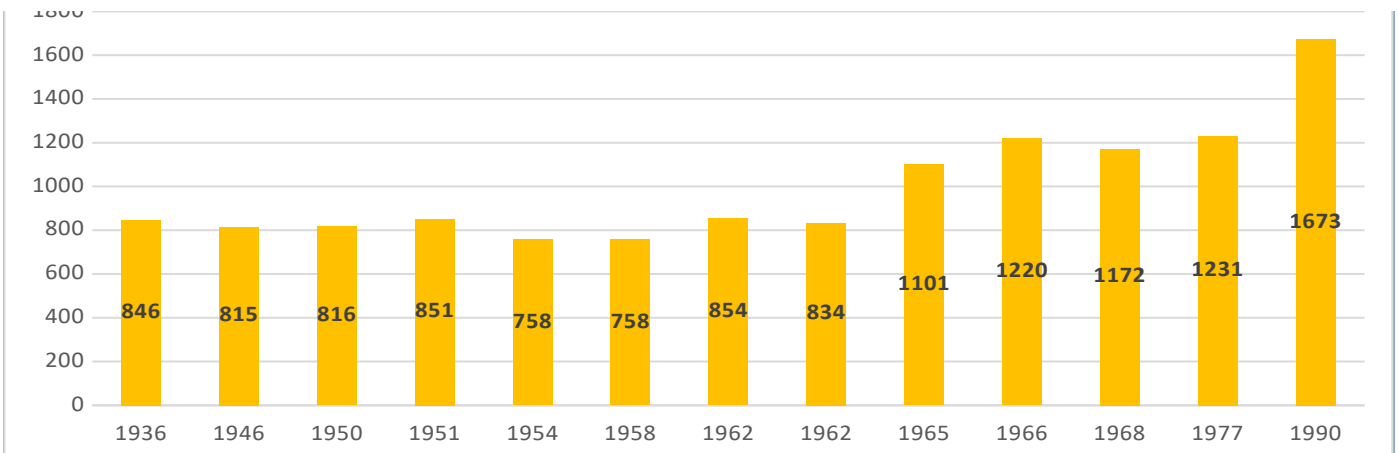
Dès que les invasions furent terminées, il y eu un accroissement notable de la population que confirme d'ailleurs le grand nombre de tués lors de nouvelles batailles lesquelles firent de nouveau baisser le taux démographique. Ce phénomène se reproduisit plusieurs fois.

885

La région fut ravagée par les Normands puis

au cours des siècles, la démographie était constante, car les pertes dues aux guerres et

Population de Saint Valérien





LES ASSOCIATIONS

Le comité de jumelage et son histoire

Favoriser la coopération entre deux peuples

Rapprocher les Hommes qui s'étaient heurtés violemment dans un passé encore récent

Amener les Hommes à ne plus se haïr mais à construire une paix durable.

1965 C'est au cours de la réunion du conseil municipal du 16 Janvier 1965 présidé par M. Georges BOULLY que la possibilité d'établir un jumelage avec une ville allemande fut proposée par le Sous-préfet de Sens.

30 personnes participèrent à la réunion à l'issue de laquelle il fut décidé d'envoyer des ambassadeurs pour rencontrer les habitants et responsables de ce village du Hunsruck et connaître leur réaction.

Le conseil constatant l'échéance prochaine de son mandat eut la sagesse de laisser à l'assemblée municipale suivante le soin de prendre position, tout en émettant un avis favorable.

Plusieurs conseillers municipaux, malgré cela, dans la séance du 29 Juillet 1965 proposèrent de remettre à plus tard cette réalisation arguant du fait de problèmes locaux plus importants à résoudre.

Le nouveau conseil municipal sous la présidence de M. Jean CAPEL examina, dans sa séance du 16 Avril 1965, la même demande et décida la consultation des associations locales et celle de la population .

La création d'un COMITE de JUMELAGE fut néanmoins décidée : 4 Conseillers et un représentant de chaque association locale en constituèrent le noyau originel.

La proposition de jumeler Saint-Valérien à Rhaunen fut alors présentée par l'Amicale Bourgogne-Rhénanie-Palatinat.

Monsieur le Maire et une délégation du Conseil municipal s'étant rendus à Rhaunen rapportent dans la séance du 6 Octobre 1965 qu'ils ont été accueillis chaleureusement.

Une réunion publique eut lieu le 24 Juillet 1965 pour étudier «*les conditions de l'opération envisagée*» dont les intentions étaient les suivantes :

Favoriser la coopération entre deux peuples. Rapprocher les hommes qui s'étaient heurtés violemment dans un passé encore récent. Amener les hommes même ceux qui avaient souffert à ne plus se haïr mais à construire une paix durable.

Ils avaient aussi assisté à des manifestations officielles à Dijon en Juin et ils indiquèrent que 4 membres de la municipalité de Rhaunen avaient été reçus, à titre privé, à Saint-Valérien.

Il ne fallait pas seulement se contenter d'un geste officiel symbolique mais mettre en place des relations sur les plans culturel, sportif, professionnel, familial et administratif.

1966 Ensuite tout se déroula très vite : 24-25 avril 1966 : une vingtaine de Valérienais ont constaté à Rhaunen le « *désir vif d'établir des relations amicales surtout à l'intention des Jeunes.*»





Le comité de jumelage et son histoire

1966 Le 4 Mai Le Maire et le premier adjoint vont à Mayence puis à Rhaunen après les rencontres au niveau des Régions Bourgogne et Rhénanie-Palatinat.

Début du mois d'Août 1966 Il est décidé que la jeunesse irait séjourner à Rhaunen. C'est ainsi que 35 personnes de la MJC sous la direction de M. Philippe THOMAS campèrent une semaine au cours de ce mois et établirent des contacts fructueux. Ils en revinrent enchantés de l'accueil qui leur fut réservé.

Ce séjour fut déterminant pour la suite. Le comité de jumelage organisa alors les premiers échanges scolaires. 17-18 septembre 1966 : 8 Conseillers municipaux de Rhaunen et la musique allemande vinrent à Saint-Valérien à l'occasion de la fête patronale

1967 Avril & Mai, une délégation allemande fut reçue à la coopérative agricole. Les 1^{er} et 2 Juillet : L'union musicale de Saint-Valérien se rendit à Rhaunen. Profitant des cérémonies prévues pour le 14 Juillet, un échange interscolaire fut organisé à Saint-Valérien.

Fin septembre des sportifs (*tennis de table*) et une douzaine de jeunes danseurs de Rhaunen rencontrèrent les jeunes de la MJC à Saint-Valérien. A la même époque Monsieur BRUBACHER, instituteur à Rhaunen parlant parfaitement le français dispensait des cours de français à une vingtaine de personnes à Rhaunen.

60 personnes se rendirent en Allemagne et les enfants du collège continuèrent leurs échanges enrichissants.

A plusieurs reprises, pendant l'année, les Conseillers municipaux des deux villages se rencontrèrent, le plus souvent lors des journées d'échange organisées par l'Amicale Bourgogne Rhénanie-Palatinat à Coblenche.

1970 : Les 2 et 3 Août 1970 Monsieur CAPEL, Maire se rendit à Rhaunen afin d'inviter la population et les élus allemands à venir en Septembre à Saint-Valérien signer l'acte officiel du jumelage;

Les cérémonies eurent lieu les 17-18-19 Septembre 1970 à Saint-Valérien et les 29 et 30 Octobre à Rhaunen.



C'est au cours de la réunion du 16 Janvier 1965 du conseil municipal, présidé par M. Georges BOULLY que la possibilité d'établir un jumelage avec une ville allemande fut proposée par le Sous-préfet de Sens.





L'Union Sportive du Plateau du Gâtinais

Un document général présente, sur une période de 40 ans, les extraits des assemblées générales ou les comptes-rendus des conseils d'administration.

Voici, ci-contre, les premières lignes de ce document de référence

**Le + en ligne :
Les 40 ans de
L'USPG**

1975 Réunis à Chéroy fin 1975 plusieurs sportifs du Canton décident de créer une nouvelle association au caractère intercommunal suite à l'implantation du COSEC complexe sportif évolutif couvert : gymnase du Sivom .

Ils décident de ne pas ajouter une équipe de football puisque plusieurs communes en possèdent une.

Les statuts sont déposés à la Sous-Préfecture de Sens . Le siège social sera à la Mairie de Chéroy.

Premier conseil d'administration :

Président : M. GOUPILLON
Vice-Président : M. PAYEN

Trésorier : M. BORNAT

Secrétaire : M. ROUSSET

M. GILBERT remplace

M. ROUSSET.

M. THOMAS entre au CA en 1976

1975 En novembre c'est la création de l' USPG et une subvention de 1230 frs est votée par le Conseil Municipal

1978 C'est le premier CROSS en Janvier . Exploit : l' équipe première de la STELLA de Saint Maur, championne de France de Hand-Ball, viendra le 24 JUIN 78 rencontrer une sélection de handballeurs de l' YONNE.

L'USPG compte alors 247 adhérents. Mlle CLOUZARD, MM DODINET et AUBANELLE entrent au CA.

Grave accident lors d'un déplacement de l' équipe masculine de Hand-Ball : Lionel PETIT est dramatiquement touché.

Démission de M. BORNAT. Entrée au CA de Mme LENOIR

L'USPG compte 300 adhérents

Création d'une section de tir à l' arc et d'une section de gymnastique volontaire.

M. PAYEN propose la création d'un jubilé Lionel PETIT pour le hand-ball.





La Maison des Jeunes et Club de Jeunes

1960 Dans les années 60, l'association nouvelle, avait noué des relations avec la municipalité de l'Union musicale qui avait organisé un festival de musique avec soirée théâtrale, un groupe de jeunes gens du village se constitua.

C'était à une époque où les déplacements individuels n'existaient pas à grande échelle, où la télévision balbutiait dans les campagnes, donc à un moment propice à créer une association pour réunir les jeunes et leur proposer diverses activités dans leur propre village.

Sur une proposition de Mme BROSSARD, conseillère municipale un groupe accepta de se rendre à Anould près de Saint-Dié dans les Vosges. *Pourquoi Anould?* Il faut savoir qu'au sortir de la seconde guerre mondiale, les habitants de l'Est de la France manquaient de tout et la solidarité nationale était sollicitée.

A Saint-Valérien, l'entreprise de transport DAVIAU, dont une des filles était membre

Un voyage dans les Vosges déplacement en voitures personnelles, camping permettait de souder une équipe de jeunes, de donner un but à leur déplacement en dehors de l'aspect touristique important et peut-être préfigurer une relation amicale avec une association de jeunes d'Anould.

L'accueil fut formidable car les liens tissés par les adultes des deux villages étaient solides et cette rencontre basée sur des actes de solidarité concrets fut riche pour nos jeunes qui furent reçus officiellement et amicalement.

Certains doivent se souvenir des promenades au lac Vert, de la visite d'une papeterie ...

Plus tard, l'association se structura en Maison des Jeunes et de la Culture. La MJC est née.

1962 Le conseil décide la création de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) qui se propose dans un excellent esprit laïque de permettre aux jeunes de se rencontrer et d'organiser des activités. Une assemblée constitutive de cette association est prévue le 3 Mars Elle réunira notamment les jeunes, la municipalité, les enseignants, les délégués des associations locales...

Une subvention de démarrage de 200 nouveaux Frs est votée. **M. THOMAS** est nommé directeur de la MJC.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, les habitants de l'Est de la France manquaient de tout. La solidarité nationale était sollicitée.



*Au centre
M. Philippe THOMAS*



La maison des jeunes et Club des jeunes





La maison des jeunes et Club des jeunes

Un local - face au portail de l'église, ancienne Mairie, ancienne École - fut mis à la disposition des Jeunes par la municipalité. Des veillées furent organisées, des danses collectives virent le jour, les jeunes se mirent à la disposition de la Commune pour servir les Anciens lors de leur repas de fin d'année.

Des feux de St-Jean en Juin rassemblaient la population, des randonnées pédestres permettaient de sillonner les chemins du canton, un labo-photos fonctionna, une équipe de Hand-Ball fut constituée et joua en championnat, des bals costumés fêtaient Mardi-gras, une troupe théâtrale proposa des spectacles. Elle collabora même avec l'Union musicale et une troupe issue du dynamique foyer rural de Villebougis, le G.A.G -groupe artistique du Gâtinais.

1964 et 1965, avant la réalité officielle du jumelage avec Rhaunen, avec l'aide de la municipalité, la MJC fut sollicitée pour prendre des contacts avec la future ville jumelle. Une trentaine de jeunes encadrés par des adultes partirent en Allemagne en voitures particulières pour un séjour de plusieurs jours. Accueil remarquable grâce aux liens qu'avaient

déjà établis les Maires des deux villages. Installation sous tente au bord de la rivière, animations organisées chaque soir après le repas préparés par les jeunes eux-mêmes : sorties dans la communauté protestante, soirée à la brasserie, accueil par la chorale, visite de Bernkastel sur la Moselle, excursion en bateau sur le Rhin, pique-nique en forêt de l'Idar encore sous occupation militaire, grillades avec les chasseurs devant le gibier abattu dans la journée. Que de souvenirs!

Ce déplacement après la délégation du conseil municipal et un voyage de l'Union musicale furent déterminants pour la suite du jumelage "les fiançailles étaient réussies" dixit M.CAPEL Maire à l'époque.

1970 L'acte officiel fut signé en 1970. Quelques temps plus tard, Mme VARET, conseillère municipale apprit que l'État pouvait accorder gratuitement un bâtiment car l'association avait été reconnue comme très dynamique par le Ministère de la Jeunesse et des sports. Ce fut le Club de Jeunes implanté près de la poste au fond de la place de la Paix, bâtiment donné à condition qu'il soit monté par les Jeunes eux-mêmes. Livré en

kit, il fut installé sur un terrain communal, la Commune s'était chargée de réaliser les voies et réseaux divers.

Michel DUFEU donna personnellement beaucoup de son temps pour la construction qui prit le nom de "Club de Jeunes Josette THIBAUT" du nom d'une jeune valérianaise handicapée qui fut championne de tennis de table en fauteuil roulant.

Une structure dessinée par M. THOMAS et réalisée en bronze par M.CARIGI marquait l'entrée du local, elle représentait les difficultés de la vie mais aussi l'espoir d'un monde meilleur Elle disparut bien avant l'incendie qui ravagea le club.

Les activités se déroulèrent alors dans cette enceinte plus moderne et accueillante : baby-foot, bibliothèque, photographie, télévision.... Mais la société évoluant très vite, peu à peu la fréquentation faiblit.

Quand la direction changea, l'association eût du mal à continuer ses activités malgré les efforts du conseil municipal.

P. THOMAS
fondateur de la MJC et du Club

2011

Il ne reste plus rien du Mille Club ravagé par les flammes le jeudi 19 mai L'incendie s'est déclaré vers 16h30.





L'union musicale de Saint Valérien



Le + en ligne

Depuis sa création, voir le livre de M. VISSUZAINÉ, l'Union Musicale a connu un développement important. Elle n'était pas la seule formation musicale du canton puisqu'on note l'existence d'une fanfare à Fouchères, à Domats, à Vallery et une "batterie-fanfare" - seulement avec tambours et clairons - à Chéroy. Des rencontres entre elles sont organisées.

Mme ANGOT Véronique... ou des œuvres teintées de romantisme ou d'orientalisme c'était la mode comme "le Songe au désert" ou "Sur un marché persan".

Ces formations sont présentes lors des manifestations officielles et se produisent lors des fêtes dites "patronales". Elles avaient été aussi constituées pour répondre à une demande de "patriotisme revanchard" suite à la défaite de 1871. On notera que parallèlement à cette activité musicale des sociétés de gymnastique avaient vu le jour ainsi que des sociétés de tir préparant la jeunesse au sport mais aussi à la possibilité de se défendre ou d'attaquer un "ennemi proche".

Les musiciens qui composaient ces ensembles habitaient le village et ses alentours. C'étaient les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les ouvriers... A Saint-Valérien, la tradition établie depuis la création de l'Union musicale prescrivait que le directeur devait être un instituteur de l'école publique.

Ainsi se succédèrent MM Genêt, Colas, COLIN et THOMAS (ce dernier fut remplacé par un instituteur, M PAURON pendant son service militaire). Cette tradition a perduré jusqu'à la nomination d'un directeur non instituteur lors de la création de l'école de musique.



1906 L'Union musicale participait à des concours locaux mais aussi internationaux et s'était déplacée notamment à Milan en 1906 par le train pour obtenir un 3ème prix d'exécution. Le voyage coûtait cher mais devait être passionnant.

A Saint-Valérien un stand de tir de plus de 100 m de long existait encore en 1960 parallèlement au gymnase actuel et s'étendait jusqu'au bois près de la route de La Belliole.

Des rassemblements d'ensembles étaient organisés dans le département : c'étaient les "fêtes fédérales".

Le répertoire de ces formations outre les morceaux à caractère militaire: Sambre et Meuse, Oudinot, Saint-Cyr... reprenait des arrangements de pièces célèbres opéra, opérettes : "la Fille du Régiment, Carmen, La fille de





L'union musicale de Saint Valérien

Saint-Valérien en organisa plusieurs et reçut les formations icaunaises à plusieurs reprises en dehors de la célébration du centenaire de sa fondation en 1962.

Un village entièrement décoré avec arcs de triomphe fleuris à chaque entrée accueillait les harmonies, les fanfares.



Un thème avait été dévolu à chaque rue et le soir, à la veillée la population confectionnait des milliers de fleurs en papier ...disposées le matin de la manifestation pour une durée festive éphémère. Sur les façades, les grilles, les volets...

L'Union musicale organisait aussi des " concerts " avec musique, chants, saynètes. Les programmes conservés permettent de retrouver les noms des participants jeunes et adultes et le genre de productions présentées.

Les guerres obligèrent l'Union musicale à cesser son activité. Plusieurs noms de Valérienais sont gravés sur les monuments aux Morts et pendant la seconde guerre mondiale, des concerts furent organisés pour apporter un réconfort aux prisonniers de guerre et à leurs familles. La jeunesse du village et des

villages voisins était associée à ces manifestations (*première marque d'une intercommunalité positive dans la solidarité ?*)

Des bals étaient organisés dans la salle des fêtes de l'école élémentaire où avaient lieu aussi les répétitions de l'UM. Le bénéfice servait à organiser des voyages ou des sorties pour découvrir la France et l'Etranger proche. On note la participation active de M. Foin Directeur de la coopérative agricole qui avec M. Pierre COMPÉRAT et quelques autres préparaient les déplacements prévus en se rendant quelques mois avant un départ programmé sur les lieux à visiter, retenir les hôtels, les repas...Naturellement, un repas était annuellement organisé lors de la Sainte-Cécile.

C'était une récompense pour les musiciens et leurs proches, un moment de joie, de chants, de rires, de monologues et histoires drôles ou coquines (qui peut fournir aujourd'hui les paroles du "petit rat" le succès incontournable de P.BARDELA ?

Les Maires des villages où se produisaient les musiciens étaient invités et dans les années 70-80 une chorale des



élus agrémentaient la fête.

L'avenir de la formation valérienaise, comme celui de toutes les formations du département, fut bien vite incertain et le recrutement devint difficile malgré les efforts des dirigeants et musiciens chevronnés qui tentaient de transmettre leurs connaissances musicales à des jeunes car les adultes se faisaient rares.

La Société avait changé : mode de vie nouveau, déplacements facilités, travail hors du village, nouvelles formes de loisir, développement de la télévision, du transistor. Le problème de la création d'une véritable école de musique fut posé année après année lors des assemblées générales de l'U.M. Seules les formations de Vallery et Saint-Valérien existaient encore et s'unissaient souvent pour s'aider lors d'un concert.

Malgré cela l'Union musicale de Saint-Valérien fut en "pointe" pour assurer la réussite du jumelage avec Rhaunen avant même la signature d'un acte officiel. Des rencontres amicales ont été régulièrement organisées facilitant les relations entre les deux villages.

Enfin une école de musique vit le jour grâce aux élus du Sivom du Gâtinais mais sa direction n'étant guère intéressée par une formation musicale amateur au répertoire considéré comme démodé même si des efforts avaient été faits pour le modifier et le moderniser.



L'union musicale de Saint Valérien

Peu d'élèves de l'école vinrent grossir les rangs de l'Union Musicale.

Il fallut convaincre de nouveau les élus mais suite à la création par le Conseil général de l'AD-DIM *association chargée du développement de la musique dans l'Yonne* les choses évoluèrent. Le Sivom accepta bien vite la nomination d'un nouveau directeur dont une des missions fut d'assurer un lien étroit entre l'école de musique et les formations musicales du secteur.

Depuis l'existence d'une salle spécialement créée pour accueillir l'école de musique près du gymnase, les répétitions se déroulent dans ce local. Le caractère intercommunal de son recrutement entraîna les responsables de l'UM à changer de nom.

L'Orchestre d'Harmonie du Gâtinais en Bourgogne se développe presque naturellement sous la direction de M.AVY.

Il a atteint un niveau musical, suite à sa participation à 4 concours nationaux, tel qu'il figure parmi les meilleures formations régionales.

P.THOMAS

Le + en ligne :
28 affiches de
concerts

1906 L'union musicale se déplace à MILAN pour un concours.

1929 Un festival musical du groupement du canton de Chéroy est prévu le 16 Juin à Saint-Valérien. Des décorations sont à placer dans les rues. Un vin d'honneur et une fête foraine sont à organiser.

1960 Une subvention est accordée elle passe de 500 à 1000 Frs pour équiper l'ensemble en instruments et partitions.

1962 Le centenaire de l'Union musicale aura lieu le 8 Juillet

1967 Une nouvelle subvention de 1100 nouveaux Frs sera accordée pour l'achat d'instruments

1970 Malgré la proposition de la Fédération musicale de l'Yonne d'organiser un enseignement musical et instrumental à l'endroit des jeunes de 8 à 12 ans, le conseil vote une subvention à l'Union musicale à charge pour celle-ci de procéder à cet enseignement avec le concours du personnel enseignant et d'un professeur fédéral

1972 L'Union musicale organisera la fête fédérale de la musique le 17 JUILLET 1973. Pour cela une subvention de 5000 Frs est votée.





Autres décisions autour de la musique

Dates	Union musicale : chronologie des décisions
16/10/1925	Attribution de la classe supprimée à l'école de musique de la Fanfare
19/05/1939	Festival de musique du Canton de Chéroy à St Valérien
04/04/1958	Autorisation pour un bal de la Fanfare à l'école de garçons
27/12/1960	La subvention de l'Union Musicale passe de 500 à 1000 F
03/07/1962	Félicitations pour le Centenaire de l'Union Musicale le 1er juillet.
20/10/1986	Fête fédérale de musique fixée au 21 Juin 1987
07/09/1987	Médaille à la commune pour la fête fédérale de musique
11/05/1992	Absence de l'Union Musicale à la cérémonie du 8 Mai
04/07/1994	Réflexions sur le devenir de l'Union Musicale
06/02/1995	Décision de l'Union Musicale de ne plus accompagner le défilé du 14 Juillet
12/02/1998	Subvention à l'Union Musicale pour le Concours à Villers Cotterets

Au

-delà de l'Union musicale que nous venons d'évoquer, les conseils municipaux ont pris des décisions sur des questions afférentes à la musique : Fanfare, Union musicale

1902 La fanfare se déplace pour un concours à Grenoble.

1950 10.000 Frs sont accordés à l'union musicale.

1968 La halle ne sera pas détruite tant qu'un garage ne sera pas édifié pour le matériel d'incendie. Elle continuera à recevoir les concerts et autres manifestations.

1985 Demande d'enseignement musical à l'école

1987 Succès de la fête des sociétés musicales de l'Yonne. Remerciements du conseil à toute la population et à l'U.M. La Commune a reçu une médaille commémorative.

1993 3 Juin le conseil décide de participer au financement et aux frais de fonctionnement de l'école de musique à raison de 50% du montant total, en fonction du chiffre de la population communale et de 50% en fonction du nombre d'élèves inscrits au 1er octobre de l'année précédant le recouvrement des frais.

Commune de Saint-Valérien

CONCERT

organisé par l'Union Musicale à ses Membres honoraires

LES DIMANCHE 7 ET DIMANCHE 14 MARS 1937

Bureau à 19 h. 30 salle des Fêtes Bâleaux à 20 h. précises

PROGRAMME DE LA SOIRÉE

Première Partie		Deuxième Partie	
1. FANFARE.....	Le Quarantenaire	FANFARE.....	Printemps charmeur, valse chantée
2. M ^{me} BARRÉ.....	D'un Bateau	LE	
3. M. LAFFRAY.....	Pour voir le Feu d'artifice	Trésor de Trougastel	
4. M ^{me} DORE.....	L'Ame des Roses	Comédie en 3 actes par H. Durémont	
5. M ^{me} BRUN.....	Rêve de Valse	MM ^{es} Edgard Robinet.....	G. DESPLANCHES
6. M. CHARIOT Albert	Venise et Bretagne	Genrand Chevrier.....	P. COMPERAT
7. M ^{me} CRÉPIN.....	Je ne donnerai pas ma place	Joseph Castagnard.....	G. LAFFRAY
8. M ^{me} BARRÉ.....	Bonheur n'est-ce pas toi	Francis Lepoutal.....	R. CRÉPIN
9. M. LAFFRAY.....	Pouvez-vous me dire où l'en va	Yrissay Chevrier.....	A. CHARIOT
10. M ^{me} DORE.....	Les Clochettes d'ameur	Le Heta.....	R. GERBAULT
11. M. CHARIOT Albert	Le Passeur du Printemps	Riffec.....	PREVOST
12. M ^{me} BRUN.....	Le plus joli Rêve	Meunier.....	COCARDON
13. M. DESPLANCHES.	Un Duel à mort	Sibecard.....	GUYOUX
14. M ^{me} et M. CRÉPIN.	L'écho des Bergers	Batifel.....	G. GARENNE
		Briquemelle.....	R. CHEVALIER
		M ^{me} Yvonne Robinet.....	M ^{me} R. DORE
		M ^{me} Hélène Robinet.....	CHABREY
		M ^{me} Jeannick Castagnard.....	R. FARNHY
		M ^{me} Néemie Chevrier.....	L. CRÉPIN

Entre les actes, ORCHESTRE :
La Vie d'Artiste, valse Marche Cambrestienne

Les Dames sont priées d'enlever leur chapeau.

Accompagnement au Piano par M^{me} FARNHY et au Violon par M. BRUN



Le Club de l'amitié

1976 Le club de l' amitié a vu le jour le 1er Juillet 1976 à l'initiative de M. Paul COUSIN. Ce dernier en a assuré la présidence jusqu'en 1980, année de sa disparition. Il fut d'ailleurs nommé Président d'honneur par M.de RAINCOURT. M. Jacques LEROY a pris la présidence du club jusqu'en 1983.

Le nom de club de l' amitié a été nommé ainsi officiellement à cette date par la nouvelle présidente Mme BAUDOIN Germaine. La Présidence fut assurée successivement par Mmes SUIRE Renée jusqu'en janvier 2000 puis par Mme BOISEAU Yvonne jusqu'en 2004 et M. GENTY jusqu'en 2010.

1990 Le club de l'amitié aura un nouveau local dans le cadre de l'aménagement de la place de la Paix. Ses responsables sollicitent une subvention pour l'achat de mobilier.

2010 A partir de 2010 c'est M. HALIN Pierre assure la présidence. Les activités sont nombreuses et variées : boules, cyclotourisme, marche, peinture, sculpture, travaux manuels, chant, histoire,

jeux, voyages, rencontres inter-clubs... Le Club compte plus de 100 adhérents venant également des villages voisins.





Histoire de l'école de musique du Gâtinais en Bourgogne

1988 Créée à la rentrée scolaire de 1988, l'école de musique intercommunale fêtera ses 20 ans en novembre 09.

Deux directeurs ont été nommés, de la création à Juin 1995 : Corinne Mammoliti professeur de piano et depuis la rentrée de

1995 Dominique Avy.

Mais revenons en arrière : Depuis longtemps, dans le département de l'Yonne l'enseignement de la musique au niveau de la pratique amateur était relativement délaissé, parfois inexistant ou prodigué par des écoles de musique au caractère privé. Seules quelques harmonies possédaient localement une structure de formation interne mais qui n'assuraient pas de manière satisfaisante leur pérennité en raison principalement d'un manque de formateurs qualifiés.

La Fédération des sociétés musicales de l'Yonne sous la direction de M. Chabrier descendant du célèbre compositeur d'España notamment mit en place, avec l'aide financière du Conseil Général une école dite supérieure à Auxerre.

Quelques uns des directeurs d'écoles de musique actuelles sont issus de cette structure dont les professeurs étaient recrutés parmi les musiciens des grands orchestres parisiens : Colonne, Padeloup, ONF.

Très vite cette solution fut abandonnée car trop onéreuse et aussi par manque d'implication locale de l'encadrement, les cours n'avaient lieu que le samedi, le centre d'Auxerre était lointain des Pays icaunais...

La Fédération des sociétés musicales, sous ma présidence, se rapprocha du Conseil Général désireux de définir un projet de développement de l'enseignement musical à la fois pour les amateurs particuliers mais aussi pour maintenir vivant le tissu des formations musicales (harmonies, fanfares, chorales).

Il fut décidé de confier une étude à Patrick Bacot (*alors directeur de l'harmonie d'Appoigny et d'une école de musique originale autour de cette structure*). L'étude conduisit à la création de l'ADDIM.

Une des premières actions de l'ADDIM a donc été de mettre en place un maillage d'écoles de musique dans tout le département ... Cette opération a pris beaucoup de temps et demanda des moyens financiers importants.. Nous avons, ici dans le Gâtinais profité de ce temps pour tenter de convaincre les élus de la nécessité d'ouvrir une réelle structure intercommunale.

A chaque assemblée générale du Sivom la question était soulevée. Après plusieurs années, un mode de financement (*outre les cotisations des familles et les subventions*) fut enfin

trouvé engageant la participation des Communes.

Le recrutement de la Directrice réalisé par le secrétariat du Sivom influencé par le professeur de musique du Collège permit l'ouverture de l'école.

Après plusieurs saisons, on observa que les attentes locales n'étaient pas entièrement satisfaites (*enseignement trop traditionnel, manque de coordination pédagogique, oubli des pratiques amateurs*.)

L'ADDIM intervint de nouveau en concertation avec la Commission culturelle du Sivom. Les enseignants furent gérés par un centre de gestion départemental, les relations avec les associations locales furent relancées. Un nouveau profil de poste fut élaboré et un appel à candidature fut lancé dans la presse spécialisée.

La Commission culturelle, le Conseil d'administration du Sivom portèrent leur choix sur Dominique AVY.. l'école et aussi l'harmonie de Saint-Valérien allaient connaître un nouvel essor.

Philippe Thomas

Président honoraire de la fédération des sociétés musicales de l'Yonne.

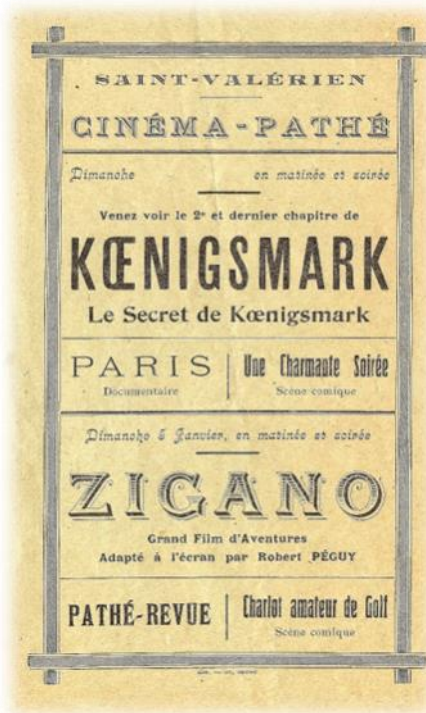
Ancien maire de Fouchères et ancien Secrétaire du C.A du Sivom, Président de la commission culturelle du Sivom jusqu'en 1995. secrétaire des Rencontres Culturelles du Gâtinais en Bourgogne.



Le cinéma

1928 Novembre : Le conseil reçoit une demande d'autorisation d'installation d'un cinéma dans la salle des fêtes.

Des séances seraient données le dimanche avec gratuité pour les enfants. Une cabine métallique démontable abriterait l'appareil qui serait mis à la disposition de l'instituteur. Le conseil accepte à conditions que le demandeur installe à ses frais un compteur électrique, que la salle et l'escalier soient remis en parfait état d'ordre et de propreté après les séances, que les dégradations éventuelles soient réparées à ses frais et qu'il devra présenter un document d'assurance.



Quand dans certains films des séquences un peu «osées» étaient repérées il était recommandé à l'opérateur de placer sa main devant l'objectif pour occulter quelques images afin que la morale soit sauve !

Le cinéma rural

Bien avant l'arrivée à la salle des fêtes de l'école élémentaire Saint-Valérien de l'association PANORAMIC qui a fait en isorel mou par le menuisier animé des projections cinématographiques il y a encore quelques années, des séances étaient proposées dans plusieurs villages du canton;

Organisées par les instituteurs dans le cadre d'un «office régional des œuvres laïques pour l'éducation par l'image et le son - OROLEIS» émanation de la Ligue de l'Enseignement.

L'idée, ambitieuse sans doute, était d'apporter, au-delà de l'école, des éléments de culture et de divertissement à la population.

Des appareils de projection circulaient avec les films reçus de Dijon. A Saint-Valérien les séances avaient lieu dans

une «cabine» de projection faite en isorel mou par le menuisier du village isolait tant bien que mal les spectateurs du cliquetis de l'appareil. Un appareil de la marque DEBRIE déposé à la mairie, tombait parfois en panne. Le film projeté cassait fréquemment : aussi une caisse d'outillage spécialisé (colleuse-lampes-) suivait le parcours établi par les instituteurs.

A Saint-Valérien des fauteuils à bascule en bois sur ossature métallique, accueillait les spectateurs qui, à cette époque où la télévision n'existait pas, étaient invités à regarder des films de grande qualité artistique ou documentaire dignes des salles d'art et d'essai d'aujourd'hui.

Un «cahier de roulement» suivait le matériel de village en village. On y consignait les remarques sur les problèmes de projection et aussi sur la qualité des œuvres proposées.

L'arrivée de la télévision, l'inconfort des sièges, ont mis un coup d'arrêt à ces projections reprises un temps dans le cadre des activités de la Maison des Jeunes.





LES FÊTES & MANIFESTATIONS



1895 Création de la Saint-Louis chaque dernier dimanche du mois d'Avril.

1909 Les jours de fête les becs seront allumés jusqu'à 2 h du matin. Un allumeur sera nommé.

1910 Centenaire de M. J.C. BOULLE né le 3 Mars 1810 à Saint-Valérien. Une fête sera organisée le 06 mars 1910 en l'honneur de M. BOULLÉ ancien Maire, ancien médecin, ancien conseiller d'arrondissement, doyen des délégués cantonaux de France.

Les hommages lui seront rendus. La rue St-Louis qui fut ouverte sous l'administration de M. BOULLÉ alors Maire portera désormais le nom de « rue du centenaire ».

Un objet d'art lui sera offert. Une collation sera offerte aux enfants par la famille BOULLÉ dans la salle de conférences. Un banquet sera organisé en présence du Sous-Préfet, de M. Cornet sénateur, M. Javal député, M. Da Costa Inspecteur d'académie et M. Janvier Inspecteur primaire.



1910 Une fête foraine avec emplacements gratuits pour les forains est proposée.

1919 La population est invitée à pavoiser et à illuminer

1919 La célébration de la fête nationale se fera avec « plus d'éclat ».

- * Retraite aux flambeaux,
- * Revue des sapeurs-pompiers,
- * Visite au cimetière – hommage aux Morts,
- * Plantation d'un marronnier dans la cour de l'école (arbre de la liberté),
- * Loterie pour les enfants,
- * Banquet démocratique (gratuit pour les démobilisés),
- * Bal gratuit.



LES FÊTES & MANIFESTATIONS

1930 A l'occasion de la foire un bal sera organisé salle Farhni, l'actuel foyer socio-culturel.

1939 Un festival musical sera organisé réunissant toutes les sociétés musicales du canton

1945 Reprise de la fête patronale supprimée pendant la guerre.

1947 La cavalcade

1948 Le conseil décide de grouper les différentes cérémonies commémoratives au 21.08 de chaque année : cette date étant celle de la libération du village de l'occupation allemande.

1950 La foire de mai se tiendra en partie à l'endroit où était construit l'établissement Capel.

1952 Une compagnie de théâtre sénou-naise demande de représenter une pièce dont le bénéfice ira à une œuvre communale. Le conseil décide « de ne patronner que les spectacles qui ne peuvent donner lieu à aucune critique quant à la moralité de l'œuvre présentée. » Pour la fête de printemps la rotonde sera installée sur l'emplacement de la future place.

1959 Les fêtes publiques se tiendront désormais sur la nouvelle place.

1968 Pour le 50^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918, le 11 novembre un repas sera offert aux anciens combattants en plus des médailles qui leur seront remises.

1969 Pour le 25^{ème} anniversaire de la libération du village une veillée pourrait être organisée au club de jeunes le 21 août.





La fête de 1974





Autres dates marquantes

1987 Restauration de la halle. Avant les fêtes musicales du 21 Juin il est nécessaire d'effectuer quelques réparations en particulier le changement de pièces métalliques en zinc.

1988 Sur proposition du Docteur COMMUN une manifestation intercommunale de la commémoration du bicentenaire de la Révolution sera prévue le 27 Août (les jeux inter-villages seront abandonnés).

1989 Centenaire de la révolution



1990 En octobre, sur proposition du docteur COMMUN le conseil mandate le Maire pour l'étude d'une « fête de 14 Juillet tournante entre les communes »



Centenaire de la révolution





Les institutions & les bâtiments

L'église

La halle

Le cimetière

Les écoles et le collège

Préambule

L'histoire
du collège

Décisions
marquantes sur
les questions
scolaires



L'ÉGLISE



1896 On accordera un crédit à la fabrique de l'église. Une fabrique est l'ensemble des personnes nommées par l'Évêque pour administrer les biens d'une église, dresser la liste des pauvres et les aider...

Plus tard des laïques élus par les paroissiens seront membres de la fabrique ... Supprimées à la Révolution. Rétablies comme établissements civils par le premier Consul avec comme membres de droit le Maire et le Curé. *Notons que les fabriques existent encore en Alsace-Moselle).*

1901 On interdit par 5 voix contre 3 et 2 votes blancs le port du costume ecclésiastique sur la Commune. La demande d'autoriser la Congrégation de la Providence d'intervenir à Saint-Valérien est repoussée par le conseil qui demande la suppression des Congrégations et de la loi Falloux.

1905 Le conseil refuse de faire classer le monument de Pierre DAUVET dans l'église comme monument historique.

Même si l'école de Saint-Valérien ne tombe pas sous le coup de la loi la majorité du Conseil fait observer que « l'enseignement dans les deux écoles laïques dispensé est intelligent, éducatif et libéral » au contraire de l'enseignement congréganiste antidémocratique et antirépublicain.

Les écoles rivales entretiennent l'inimitié et la désunion entre les enfants et les fa-

En 1905 Les « fabriques » seront remplacées par des « associations culturelles ». Les biens des fabriques seront attribués aux établissements d'assistance ou de bienfaisance.



Église : chronologie suite

1907 Madame de WARRIN a fait don d'un bâtiment pour devenir le presbytère dans certaines conditions (page 120 du registre de 1895 à 1924).

Le conseil refuse de prendre en charge l'entretien du presbytère et les impôts et assurance qui le frappent.

Il refuse aussi de « payer à partir de janvier 1907 la rente annuelle de 170 Frs à verser à la fabrique ».

Le conseil abandonne aux donateurs « la pleine et entière possession du presbytère... ».

Le conseil refuse aussi le projet de contrat d'abandon de l'église à l'exercice du culte.

On sursoit jusqu'à réception d'instructions précises de l'autorité supérieure.

1928 Le 29 mai : suite à un coup de foudre, la toiture du clocher a été endommagée. La commune interviendra à la hauteur de 825 Frs qui seront remboursés par l'assurance.

1943 Suite au bombardement de Juin 40 les réparations seront effectuées sur l'église - une demande d'indemnité pour dommages de guerre est déposée

1945 Les salaires du fontainier et du remonteur de l'horloge du clocher seront révisés à la hausse.

M. le Doyen du village demande avec

1920 Le conseil par 6 voix contre, 4 non et 2 bulletins blancs proteste contre la reprise des relations avec le Vatican.

1922 Décision est prise de procéder à la réfection de la toiture de l'église et du clocher. Une subvention sera demandée. Une autre sera accordée pour l'érection du monument de l'armée noire et pour celle du monument à la mémoire de M. Cornet.

1923 **Hors séance** Protestation contre le retour des Congrégations Jésuites, retour jugé contraire aux « lois de laïcité revendiquées par les vrais démocrates ». On note une « opposition à cette proposition anti-démocratique demandée par le gouvernement du Bloc national ». Majorité du conseil moins une voix.

insistance que l'église soit réparée.

1952 Le 13 décembre une tempête a endommagé l'église et l'école de garçons.

Les réparations seront faites sous la conduite d'un architecte.

1953 L'entreprise Beau & Tourlier sera chargée de la réfection du toit de l'église. Un conseiller municipal ancien maçon suivra le déroulement des travaux qui concerneront aussi le pignon ouest à recrépir

1954 Le remontage du mécanisme de la



1984 06 Pierre CHEVALIER avec le coq du clocher. Au cours des travaux de réfection de l'église et du clocher

pendule de l'église est confié à M. COMPÉRAT horloger.





Église : chronologie suite

1967 Suite aux tempêtes des 12 Mars et 16 Mai la toiture de l'église a été endommagée.

Le Conseil prépare des nouveaux contrats d'assurance les précédents étant obsolètes.

Un don de 1000 Frs fait par le prêtre M. FOUQUEAU est consenti pour aider à la réfection du toit de l'église.

1970 Des travaux sont programmés pour l'église pour un coût de 31512 Frs HT avec financement par emprunt, par souscription publique et avec une demande auprès de l'archevêque (qui refusera en 1972).

1971 Des travaux sur la toiture de l'église deviennent indispensables ainsi que le chaînage des murs

1972 Des travaux sont programmés pour l'église pour un coût de 31512 Frs HT avec financement par emprunt, par souscription publique et avec une demande auprès de l'archevêque (qui refusera en 1972).

1977 Faut-il démonter, sur la demande de l'Abbé, les grilles du chœur de l'église ?

1980 L'entreprise BODET installera une horloge électrique dans le clocher.

1982 Engagement d'un poste temporaire de l'église.

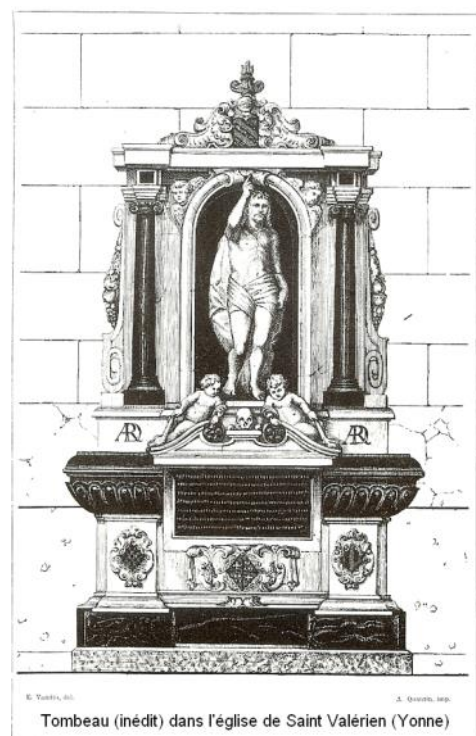
1983 La toiture et le clocher de l'église seront réparés.

1984 Les portes des grilles du chœur de l'église ont été enlevées; Le conseil avait pris l'avis des Bâtiments de France en 1978.

Les portes vont être remises en place et une demande de classement de ces grilles était souhaitée. Le classement est accordé ainsi que celui des stalles et d'un tableau.

1986 Installation de l'abbé PLATTER prêtre du diocèse de Varsovie. Le conseil paroissial prendra à sa charge les heures de travail réalisées par les employés communaux pour la remise en état du presbytère.

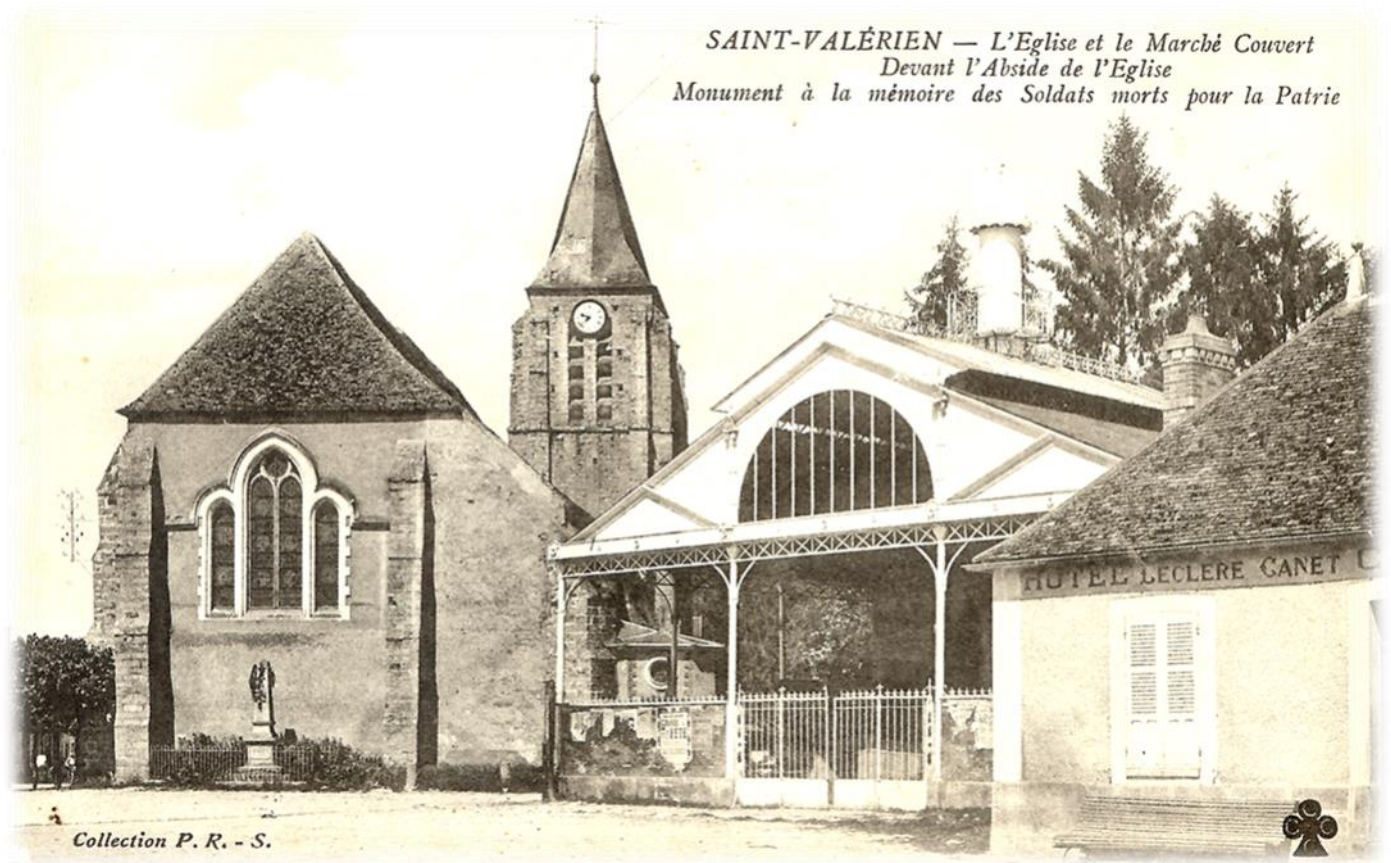
1987 L'architecte chargé de la restauration propose le transfert de la sacristie en pied de clocher et la suppression de l'existante qui a été ajoutée au bâtiment ancien. Le 15 Juin le conseil approuve cette proposition (qui sera annulée plus tard suite à l'installation du chauffage dans l'église)



Tombeau (inédit) dans l'église de Saint Valérien (Yonne)



LA HALLE



1861 Le dimanche 26 mai 1861 eut lieu à Saint Valérien, la réunion annuelle du Comice Agricole de l'arrondissement de Sens. Cette fête de l'agriculture, et du travail, avec exposition de bestiaux et de machines agricoles, concours de labourage, et le soir feux d'artifice et illuminations, fut une journée mémorable.

Encouragé par ce succès, M. CLAISSE, maire de Saint-Valérien, en profita pour rétablir les lettres patentes de François 1er et de Louis XIV instituant foires et marchés. Le premier marché se tint le 12 septembre 1861.

Depuis le rétablissement du marché, une grande partie de la population de Saint-Valérien et des environs exprimait fréquemment le vœu de voir construire une halle aux grains qui donnerait une impulsion nouvelle au commerce des céréales par les facilités qu'elle offrirait aux marchands et aux cultivateurs.

M CLAISSE, pour satisfaire à ce désir naturel dont la réalisation paraissait pouvoir donner au marché une importance relativement considérable, a effectué de multiples démarches, et après avoir consulté un grand nombre de

constructeurs, s'est entendu avec M. Tourneur, architecte, pour la rédaction d'un projet définitif qui réunissait les conditions souhaitées d'esthétique, de solidité pour un coût acceptable qui s'élevait à **douze mille Frs.**

Pour financer ce projet, le moyen qui parut le plus pratique et qui fut adopté à l'unanimité, consistait en un emprunt de douze mille Frs contracté par la commune qu'elle rembourserait chaque année en levant un impôt extraordinaire pendant le temps nécessaire. Les intérêts de cet emprunt seraient couverts par les droits de place à percevoir.

La halle fut alors immédiatement construite en 1862. Deux ans plus tard, une donation a permis d'ajouter à cette halle une resserre pour les grains, et le résultat de la vente d'un terrain jouxtant la halle,

permet faire poser carrelage en



de

un



LA HALLE

Les décisions marquantes

1906 La location de la halle est acceptée

1907 La halle « qui ne sert plus à rien » sera louée. (Photo de la place avec sans doute la première voiture. La halle n'a pas de auvents. Elle est fermée.

1931 Décision est prise d'installer des auvents à la Halle pour abriter les vendeurs et acheteurs. Considérant aussi l'importance de la circulation, le conseil adopte le projet de l'architecte L. Bertrand 1934. La peinture de la halle sera refaite.

1950 Le conseil souhaite ne pas aliéner les pompes à bras de la halle ; l'acquisition se fera plus tard.

1951 Le stationnement sera interdit sous la halle.

1968 La halle ne sera pas détruite tant qu'un garage ne sera pas édifié pour le matériel d'incendie. Elle continuera à recevoir les concerts et autres manifestations..

1985 Un programme de travaux est présenté pour l'année concernant, entre autres, la halle.

1987 Restauration de la halle. Avant les fêtes musicales du 21 Juin il est nécessaire d'effectuer quelques réparations (changement de pièces métalliques en zinc).

1992 24. avril la halle est sinistrée. Un camion l'a percutée.



En ce mois d'avril 1992

la halle est sinistrée.

Un camion l'a

percutée



LE CIMETIÈRE



1901 L'agrandissement du cimetière est envisagé.

1919 Visite au cimetière – hommage aux Morts

1920 On décide l'agrandissement du cimetière en achetant le terrain Cadillac 10 Frs la perche (une perche = 0.42 are.).

1921 Les travaux pour le cimetière et les fossés seront financés par un emprunt.

1927 Construction d'un caveau provisoire au cimetière.

1936 Le conseil demande qu'il soit veillé à l'alignement correct des tombes du cimetière édifiées dans les concessions.

1948 Le conseil décide l'augmentation du tarif des conces-

sions dans le cimetière en raison « des énormes dépenses auxquelles la commune doit faire face ».

1951 Le menuisier du village assurera le transport des corps lors des cérémonies funèbres. Ce seront les fossoyeurs vicinaux, munis de vêtements spéciaux, qui creuseront les fosses dans le cimetière aux frais des familles et les tarifs seront réglés.

1954 Le conseil envisage la suppression du carré ouest du vieux cimetière.

1957 Les concessions dans le cimetière passent de 1000 Frs à 5000 Frs.



LE CIMETIÈRE

1961 Des cyprès sont plantés au cimetière

1984 Le tarif des concessions dans le cimetière est de nouveau réévalué.

1965 Un carré sera réservé au cimetière pour recevoir les sépultures des habitants de l'Oasis.

1986 Une concession gratuite au cimetière est attribuée par suite du décès de l'abbé Pétrus HANRATH décédé le 05.03.89 après 8 ans de ministère.

1966 Dans le cimetière les concessions sont augmentées : Temporaires **24** frs, trentenaires **42** frs, perpétuelles **210** frs.

1988 Les concessions dans le cimetière sont modifiées : Perpétuelles : 888 frs, Cinquantenaires : 618 frs, Trentenaires : 180 frs et Temporaires : 90 frs

1972 Le conseil décide d'édifier une stèle à la mémoire de tous les Morts des guerres dans le cimetière.

1977 Les concessions du cimetière sont réévaluées : Perpétuelles : 450 frs, Cinquantenaires : 300 frs, Trentenaires : 90 frs, Temporaires : 45 frs.

1989 Concessions : 915 – 536-186- 93 Frs, Perpétuelles : 915 frs, Cinquantenaires : 536 frs, Trentenaires : 186 frs et Temporaires : 93 frs.



LES ÉCOLES ET LE COLLÈGE

Préambule

Deux écoles existaient à Saint-Valérien pour les garçons et pour les filles avant la construction en

1846 de l'école de garçons à l'ouest de l'église (en face du portail).

Beaucoup plus tard cette école sera transférée dans les locaux de la gendarmerie (actuelle salle des maîtres et bureau et du directeur)

Plus tard ces locaux serviront pour le secrétariat de mairie, la caisse d'épargne, la bibliothèque scolaire, le logement des instituteurs et plus tard encore de cuisine et cantine scolaire lors de la création du collège.

Petit détail amusant : le bâtiment abritant le RASED était à la fois la cave des gendarmes et au-dessus la prison. !

1899 sous le mandat de M. DELAJON, Maire, fut prise la décision de construire une nouvelle école de garçons.

1902 les travaux

commencent : deux classes – une cour – un préau – une salle des fêtes (qui servira de salle de classe lors de la création du collège en même temps que de salle de bal pour les associations du village.)

On observera sur la façade les traces du bombardement qui eut lieu pendant la seconde guerre mondiale.

1985 Inauguration de la nouvelle école appuyée sur l'ancienne dont l'architecture caractéristique peut encore étonner.

En ce qui concerne l'école de filles la décision de construction à l'endroit où se situe l'école maternelle fut prise en

1869 avec ouverture en

1873.

On notera les grandes difficultés et l'opiniâtreté de la municipalité d'alors pour que l'enseignement soit dispensé par une enseignante laïque ayant un brevet de capacité, enseignement dispensé jusqu'alors par une sœur religieuse de la Providence de Sens.



SAINT-VALÉRIEN (Yonne) - Les Ecoles de Garçons



L'histoire du collège

La création à Saint-Valérien d'un établissement du second degré était souhaitée depuis longtemps par les familles. Dans les années 50 la demande avait été faite à l'Inspecteur primaire (aujourd'hui : Inspecteur de l'Éducation nationale) de ce qui s'appelait alors « cours complémentaire ».

L'Inspection académique considéra cette demande comme peu réaliste, en raison du nombre de plus en plus réduit des élèves présentés au certificat d'Études qui était « tombé », pour l'ensemble du Canton de Chéroy, à une trentaine par an.

La réforme de l'enseignement de 1959 prévoyait l'implantation de cycles d'observation rattachés à certaines écoles primaires. Le Conseil municipal de Saint-Valérien, dont M. de RAINCOURT Philippe était le Maire, posait sa candidature le 16 Mai 1959.

Le 26 décembre suivant, un rapport établi par Madame VARET – pharmacienne - était adressé au Recteur de l'Académie de Dijon. (*Monsieur de RAINCOURT étant décédé accidentellement en Juillet*). Ce rapport présentait les raisons pédagogiques, géographiques et démographiques de la demande de Saint-Valérien.

1960 Le 1er janvier une note de M. GARRIOUD, inspecteur primaire, permettait d'espérer une suite favorable...qui se réalisa par décision de la Commission de la carte scolaire du 18 Janvier 1960.

Le Conseil municipal dirigé par Monsieur MONTGERMONT, Maire, acceptait par délibération du 11 Février 1960, la création d'un Groupe d'Observation Disperse avec ouverture d'une classe de 6ème à la rentrée de 1961. Le conseil ne s'est pas demandé comment un groupe pouvait être dispersé ! le rapprochement insolite de ces deux termes fut entériné par l'usage.

1961 le 5 septembre G.O.D ouvrit ses portes.

1961 créé officiellement par un arrêté ministériel du 15 Juin 1961, avec 39 élèves. M. LEGROS, directeur, enseignait les mathématiques, Madame THOMAS le Français et l'Allemand et Monsieur JARRY les sciences...

Le 16 Octobre, le GOD avait les honneurs de la visite de l'inspecteur Primaire, de l'Inspecteur d'Académie et d'un Inspecteur général Monsieur BOULLY étant le maire de Saint-Valérien.

La classe est installée dans la salle des Fêtes au-dessus du bâtiment de l'école élémentaire.

1962 lors de la rentrée , une classe de 5ème de 31 élèves faisait suite normalement à la 6ème. Deux adjoints nouveaux étaient nommés (MM POUCHAIN et CHETAILLE) le premier pour les sciences et le second pour les mathématiques.

Dès le mois de novembre la municipalité demandait la transformation du GOD en Collège d'enseignement général (C.E.G) par création d'une classe de 4ème puis de 3ème.

La demande était justifiée : le lycée technique de Sens ne recrutait plus au niveau de la 4ème et les lycées modernes étaient saturés.

La réponse de l'inspection académique fut la suivante : *«Les arguments que vous fournissez ne manquent pas de solidité mais, pour l'instant, il m'est difficile de vous donner les assurances que vous souhaitez. L'orientation actuelle qui prévaut à l'Administration centrale va vers les C.E.G importants, de 13 classes au minimum, ce qui me paraît impossible à réaliser à Saint-Valérien. »*

L'Inspection invoquait également la pénurie de personnel enseignant, surtout en matière des langues vivantes.

Effectivement, la commission nationale de la Carte scolaire de 1963, puis le Ministre, se prononçaient contre la transformation du GOD de Saint-Valérien en CEG. D'où une nouvelle intervention du Maire (devenu Conseiller général), solidement motivée, nouveau rapport du Directeur du GOD sur l'augmentation de la population de Saint-Valérien et des environs et sur les prévisions d'effectifs scolaires. L'Inspecteur primaire appuie la proposition et téléphone le 2 Juillet 1964 que Saint-Valérien est inscrit en N° 1 sur la liste des GOD à transformer en CEG, sous condition de 15 élèves minimum en classe de 4ème.

L'effectif prévu était de 22 élèves.

Sources :
D'après des documents écrits par M. LEGROS et recueillis par M. THOMAS Philippe



Les décisions les plus marquantes Sur les questions scolaires

1895 Le logement de l'instituteur sera amélioré. Les cintres des fenêtres de l'école de filles ainsi que le carrelage seront réparés.

1896 La distribution des prix aura lieu le 30 avril et deux tables de bois à deux places seront achetées pour l'école des filles.

1899 En 1899 sous le mandat de M. DELAJON, Maire fut prise la décision de construire une nouvelle école de garçons et c'est à partir de 1902 que les travaux commencèrent : deux classes – une cour – un préau, Un architecte M. DAPPOIGNY est chargé de préparer un projet.

1901 Même si l'école de Saint-Valérien ne tombe pas sous le coup de la loi la majorité du Conseil fait observer que « l'enseignement dans les deux écoles laïques dispensé est intelligent, éducatif et libéral au contraire de l'enseignement congréganiste anti-démocratique et antirépublicain ».

Acquisition ou expropriation de l'immeuble de M CLAISSE pour la construction de la nouvelle école, l'ancienne étant considérée comme insalubre, petite, mal éclairée, privée de cour et de préau.

Construction d'un préau à l'école de filles

Le 3 Mai, le terrain de M. CHEVALLIER est acheté pour la construction de la nouvelle école. Une salle «de conférences populaires » sera prévue au-dessus des classes de la nouvelle école.

1902 Création de la caisse des écoles

1903 Refus de la proposition d'ouverture d'une école privée avec pensionnat en lieu et place de l'école congréganiste 7 voix contre 3.

Le 22 février la Commune emprunte 30972 Frs sur 30 ans sur les 45992 de dépenses pour la construction de l'école de garçons et le préau de l'école de filles. L'État donnera 14360 frs. La construction devra être terminée le 1er septembre 1904.

Une commission surveillera les travaux.

1904 On gardera le parquet bitumé (*non conforme*) pour l'école de garçons mais un rabais sera consenti.

1904 Le 20 août l'inauguration de l'école de garçons est repoussée au 28 avec la Présence du Préfet de l'Yonne.



Les décisions les plus marquantes

Sur les questions scolaires...suite

1905 L'utilisation de la salle de conférences sera soumise à un tarif au bénéfice de la caisse des écoles. Demande est faite, pour agréger les classes et les vestibules ainsi que la salle de conférences dans l'école de garçons que soient attribués, par l'État, des tableaux géographiques et des cartes... ainsi qu'un buste de la République.

Le conseil adresse des félicitations aux maîtres de l'école laïque pour le succès des conférences populaires et des soirées littéraires organisées par ces enseignants.

1907 Le conseil vend un terrain situé derrière le préau de l'école de garçons. La circulaire préfectorale concernant la pratique du tir dans les écoles est étudiée... » craignant les accidents. Surtout si les tireurs ont de 10 à 13 ans...considérant que ce tir ne paraît pas avoir de grande utilité, le conseil n'y est pas favorable.

1908 Finalement des séances de tir seront organisées (9 voix pour et 2 contre) et une subvention de 100Frs est votée. Le directeur de l'école organisera les séances.

1910 L'inspecteur primaire de Sens présidera la distribution des prix

1914 Mise en place d'un massif de fleurs devant l'école de filles.

1920 Des travaux sont engagés pour le logement de l'instituteur et l'empierrement de la cour de l'école de garçons.

1922 Travaux de peinture à l'école de filles

1922 Le conseil fixe les dates des 6 jours de congés scolaires supplémentaires : 1 jour le lendemain de la fête du dimanche qui suit le 18 avril et 5 jours à l'occasion des vacances de NOEL et du jour de l'an.

1924 Le 24 décembre l'inspecteur d'académie envisage la suppression d'un poste à l'école de garçons et propose que la seconde classe de filles soit pourvue d'une section enfantine. Le conseil s'oppose à cette suppression (garçons : 42 – filles : 34 pour 4 postes).





Les décisions les plus marquantes

Sur les questions scolaires...suite



1925 Un poste d'instituteur est supprimé. Le conseil propose que la classe libérée serve de local pour les œuvres post-scolaires mais aussi pour les cours de solfège et de musique instrumentale de la fanfare.

1926 20 avril, un local de l'école est affecté à l'entreprise industrielle. Jusqu'en 1925 ce local servait aux répétitions de la fanfare.

1928 Cantine scolaire : 30 enfants des 2 sexes prennent leur repas de midi à l'école. Il est proposé d'organiser une cantine scolaire pour l'hiver où serait servie une soupe chaude.

1929 La cantine proposée en 1928 sera ouverte aux 30 enfants des 2 sexes qui prendront leurs repas de midi à l'école pour l'hiver où serait servie une soupe chaude. Un crédit de 400 Frs est voté. Un abri pour la réserve de bois et de charbon sera construit à l'école de filles. Le conseil demande le rétablissement de la 2ème classe à l'école de garçons.

1931 L'agrandissement de la cantine scolaire est envisagé.

1932 L'instituteur demande d'utiliser le local du corbillard (actuellement sous le préau) pour garer son véhicule. Le corbillard sera placé près de la pompe à incendie.

1933 Pose de lavabos 2 lavabos de 2 robinets dans les couloirs de l'école de garçons.

1935 Un garage à bicyclette est prévu pour les écoliers.

1937 Les fruits du pommier communal seront récoltés et remis à l'école pour la cantine scolaire. Un projet d'école intercommunale est à l'étude. **Voir photocopie du projet ?** En octobre, on étudie la création de classes de scolarité prolongée en dehors de l'école de garçons car les classes, faute de place, n'ont pas atteint leur plein développement.

1938 La rentrée des classes est fixée à 8 h et à 13 h à partir du 28.03. Un atelier-école est créé.

1939 Les élèves garçons titulaires du certificat d'études bénéficieront d'un voyage au Havre. Les filles se verront proposer un voyage l'année suivante.



Les décisions les plus marquantes

Sur les questions scolaires...suite

1942 Création d'un terrain scolaire d'éducation physique au lieudit « l'étang St-Blaise » avec aide avantageuse de l'État. Le champ situé près de l'école de garçons devient le jardin dont les produits serviront à la cantine.

1943 Les maîtres de l'atelier-école (travaux pratiques) seront rémunérés : les hommes toucheront 10 Frs par heure – la femme seulement 8 Frs de l'heure. La caisse d'épargne fait un don de 600 Frs pour la cantine scolaire.

1944 Le 7 janvier un incendie détruit plusieurs objets mobiliers à l'école de garçons : les dégâts sont estimés à 1025 frs. Les études surveillées sont rémunérées et la cuisinière qui en 1940, pour les réfugiés, a installé une cantine à l'école de filles sera payée.

1946 L'école ménagère agricole va donner une session d'enseignement dans les locaux de l'école d'agriculture pendant 2 mois. Le conseil prendra en charge le chauffage de ces locaux.

1950 La suppression d'une classe de l'école de garçons est envisagée. Le conseil souhaite que cela soit provisoire étant donné qu'à l'avenir les effectifs sont en hausse.

1951 Il est urgent de remettre en état la clôture de l'école de filles. Cantine scolaire : compte tenu que la charge de cet organisme est le salaire « enflé par la cotisation patronale, la sécurité sociale et les cotisations à la CAF » le conseil décide de prendre à sa charge le salaire de la cuisinière.

1952 Le conseil applique la loi Barangé. Le 13 décembre une tempête a endommagé l'église et l'école de garçons.

Les réparations seront faites sous la conduite d'un architecte.

1953 La toiture du logement de l'école sera réparée avec des ardoises car la charpente n'est pas assez solide pour supporter des tuiles. Avec les crédits Barangé le conseil achète des tables des rideaux et refait la peinture des vestibules de l'école de garçons.

1954 On installe des W-C dans l'appartement de l'instituteur. Avec la subvention de 300 000 frs du conseil général, le conseil décide la réfection des sols des classes de l'école de filles et

d'acheter du mobilier et du matériel.

4.000 Frs seront accordés à l'école de filles pour achat de cartes géographiques.

Une circulaire préfectorale concerne la distribution de lait dans les écoles ; le conseil attendra de plus amples informations pour mettre en place cette disposition.

L'immeuble contigu à l'école de filles est acheté ; Il servira de logement au conducteur des Ponts et Chaussées et aux directeurs d'école.

Le conseil accordera 5.000 Frs pour l'achat par l'œuvre des pupilles de l'école publique d'un terrain à St-Jean-de-Monts en Vendée pour les futures classes de mer.

1946





Les décisions les plus marquantes

Sur les questions scolaires...suite

1957 Achat d'un téléviseur pour l'école de garçons- Construction de « privés » à l'école de filles. Pose d'une inscription au sol devant l'école de filles « attention école » pour donner suite à l'augmentation du trafic automobile.

Installation de MM LEGROS et THOMAS pour remplacer Mme et M COLIN admis à la retraite.

Les logements sont en mauvais état, des travaux devront être entrepris mais on attend la réforme de l'enseignement pour connaître les besoins en locaux futurs.

M. LEGROS Directeur, sera logé dans la maison libre (ex-propriété Nitenberg). Mme BUZAN et M THOMAS (adjoints) partageront le logement vacant de M et Mme COLIN.

Achat et travaux divers (projecteurs de films fixes – livres – meuble à cartes – peinture et lessivage de la salle de la cantine – achat de poêles à mazout – pose de vestiaires et lavabos.

Plantation de tilleuls dans les cours. Achat d'un guide-chant.

1958 La toiture des logements de l'école des garçons sera refaite et des cabinets avec chasse d'eau seront installés à l'école de filles. Le raccordement des WC de l'école de garçons à l'égout sera fait

Le conseil réfléchit à une création de logements nouveaux pour les maîtres étant donné la future réforme de l'enseignement qui tiendra compte de la démographie en hausse dans la commune.

Un crédit est ouvert pour permettre aux élèves de participer à la fête de l'école publique à Joigny.

1959 Sur la proposition par Mme VARET, le conseil considérant l'accroissement de la population scolaire demande la création d'une école maternelle (cette proposition ne sera pas retenue car il faudrait que la commune comprenne 2000 habitants). Le conseil, sur la proposition de la même conseillère, étant donné que la réforme de l'enseignement prévoit la création de classes de 6ème dans certaines écoles primaires, demande la création d'une classe de 6ème à SAINT VALÉRIEN.

Ce sera le début de l'implantation du collège : voir historique du collège

On envisage la construction d'un vestiaire, l'agrandissement de la maternelle et la réfection des logements à

l'école de filles.

1960 La salle des fêtes de l'école sera utilisée pour installer la nouvelle classe de 6ème du Groupe d'observation dispersé (futur collège). Il est demandé une subvention auprès du service de la jeunesse et des sports pour aménager l'ancienne mairie (face au portail de l'église) en un foyer post scolaire avec salle de réunions.

Le conseiller général (M. BOULLY) par ailleurs conseiller municipal indique que l'assemblée départementale ne pourra donner une subvention pour l'aménagement des logements que dans un délai fort éloigné : un programme d'urgence - devant l'État de délabrement de ces locaux - est à établir et à exécuter par étapes.

En Juillet, décision est prise d'aménager 3 logements à l'école de garçons et 2 à l'école de filles (avec salle d'eau et wc)

1961 La commission académique décide la création d'un GOD (groupe d'observation dispersé) avec ouverture d'une classe de 6ème. Le conseil diffère le projet d'aménagement de logements devant les dépenses à réaliser pour l'installation du GOD (sauf pour les logements de l'école de filles. Il faut aménager la salle des fêtes pour recevoir la nouvelle classe et organiser le service de transport scolaire (circuit de 110 km) et ... prévoir une nouvelle construction.

1962 Une classe enfantine est ouverte dans les locaux de la cantine scolaire au rez de chaussée des logements de l'école de garçons. La classe de 5 -ème du GOD sera installée sur la scène de la salle des fêtes et une salle des maîtres dans l'ancienne bibliothèque. Un garage sera construit en prolongement du préau de l'école des filles.

1963 Deux classes préfabriquées seront livrées en décembre pour accueillir les enfants des Harkis.

1964 Un nouveau projet de construction d'un groupe scolaire en prolongement des bâtiments actuels de l'école de garçons est proposé (plusieurs classes, salle de gymnastique, vestiaires, lavabos etc.). La commune a été retenue par la commission de révision de la carte scolaire pour la création d'un collège de 13 classes. La classe de 4ème est ouverte et la commune achète une classe préfabriquée subventionnée à 50%. Les logements de l'école de garçons sont terminés.



Les décisions les plus marquantes

Sur les questions scolaires...suite

1964 Le Ministère des Rapatriés offre 2 classes préfabriquées avec le mobilier et les fournitures. 2 postes d'instituteurs sont alors créés. L'atelier situé dans la partie nord de l'école recevra les cours d'enseignement pratique des classes de 5ème et 6ème. Les établissements ULMANN fourniront le mobilier de la classe de 4ème.

1965 deux nouvelles classes pour le collège sont achetées 50.000 Frs avec subvention

Tous les élèves de l'école recevront un volume lors de la distribution dite des prix le 14 Juillet (en plus du palmars délivré suite aux bons résultats et pour récompenser l'assiduité)

Le centre postscolaire intercommunal d'enseignement agricole pour les élèves de la région âgés de 14 à 18 ans est transformé en cours professionnel agricole de premier niveau. Il permet la préparation au brevet d'apprentissage agricole. Le directeur de la coopérative agricole, M. FOIN, mettra des locaux à la disposition de cet enseignement.

Effectifs des écoles : 7 classes pour 207 élèves dont 49 à la maternelle et 4 classes au collège pour 87 élèves.

L'aménagement des horaires de transport par cars permettrait à des élèves du canton actuellement scolarisés à Sens dans des établissements surchargés en effectifs de venir à Saint-Valérien.

Un emploi de femme de service est créé à la maternelle.

1966 Le conseil accepte la proposition de construction d'un collège en procédé métallique industrialisé comprenant 14 classes.

100 repas sont servis chaque jour d'école. Le conseil achète un bloc de cuisson au propane avec four électrique. Une participation aux frais de fonctionnement du collège est demandée aux communes voisines. Certaines répondent favorablement.

Un rideau de peupliers est planté pour apporter de l'ombre aux classes préfabriquées.

1967 Un médecin-inspecteur a constaté que les locaux du restaurant scolaire sont insuffisants

Le chauffage central sera installé à l'école de garçons, classes et logements, et dans les classes préfabriquées. Jusqu'à cette décision le chauffage était assuré par des poêles à fuel allumés chaque matin par un employé com-

munal (sauf dans les logements).

Le collège devrait être classé « établissement autonome » (indépendant des classes primaires). Il bénéficiera d'un nouveau statut administratif.

Le conseil général offre une classe nouvelle.

La construction du collège est différée à 1968. Le conseil exprime sa surprise car ce devait être en 1967 d'autant que les communes voisines rattachées à la carte scolaire sont acquises au projet soutenu par la sous-Préfecture et le conseiller général M. PIOT.

Le syndicat intercommunal étendrait alors ses compétences en plus de celles concernant l'eau et l'électricité.

Une section d'éducation professionnelle (SEP) est ouverte aux élèves soumis à la prolongation de la scolarité jusqu'à 16 ans qui ne poursuivent pas d'autres études.

COLLÈGE : La commune pourrait participer à 50% pour le financement mais cette participation porterait-elle sur la gestion seule ou sur la construction et les investissements ? Qui serait alors propriétaire du collège ? La commune ou le syndicat intercommunal ? Qui fera les emprunts ? Qui fera les emprunts pour les équipements sportifs qui seront communs aux élèves et aux associations sportives ?



Les décisions les plus marquantes

Sur les questions scolaires...suite

1968 Des travaux importants sont engagés pour les écoles (peinture, menuiserie, suppression des grilles, réparation du mur de soubassement, sanitaires...)

Achat de 2 classes préfabriquées pour 36275 Frs.

Création d'une classe de perfectionnement. Les écoles de filles et de garçons sont transformées officiellement en une école mixte unique à bientôt comptant 9 classes

Transport scolaire : c'est la société Tisserand qui remplace les Rapides de Bourgogne.

Il devient urgent de construire un collège avec la participation des autres communes donc une réunion est indispensable. Les livres seront fournis aux élèves de 6ème et 5ème par la Commune jusqu'en 1970.

Pour donner suite à cette réunion les communes ne participeront pas aux dépenses d'investissement mais seulement aux dépenses de fonctionnement à hauteur de 50% (cela représente 3.50 Frs par habitant). Une commission syndicale pour apurement et contrôle des comptes est constituée. On ferme le cours post-scolaire agricole. Il sera transféré au cours professionnel de Sens.

1969 Le collège a besoin de classes. On envisage d'aménager le préau de l'école de garçons en 2 classes. Deux classes viendront du Ministère et la construction d'un collège est inscrite au programme de 1970. Des sondages effectués sur le terrain de sport indiquent la présence d'un sous-sol argileux peu favorable à une construction. De nouveaux sondages sont envisagés ailleurs.

Un 5ème poste est accordé à l'école mixte. Un projet de collège comprendra un seul bâtiment sur 3 niveaux avec classes- Bureaux- restaurant- logement d'un concierge. La commune demande la nationalisation mais s'engage pour prendre à sa charge, dans cette perspective, 36% des frais de fonctionnement sur une durée de 10 ans par convention.

Mais à la fin de cette année les classes promises ne sont pas toutes livrées. Des classes ont été aménagées en urgence sur la scène de la salle des fêtes, dans l'atelier, dans une salle de la coopérative agricole, à la Maison des jeunes. Les travaux pratiques sont suspendus faute de locaux.

Le transport scolaire est transféré aux compétences du

syndicat.

La surveillance des élèves arrivant avant l'heure des cours sera prise en charge avec un subventionnement de 50% de l'inspection académique. Il est décidé que le Maire et l'Adjoint feront partie du conseil d'administration du collège.

Image ?

À la suite d'une grève scolaire de 48 h lancée par le Conseil de Parents d'élèves les classes promises misent en service en janvier 1970.

Une audience est demandée au Préfet pour donner suite à une lettre de l'Éducation nationale indiquant que « le financement du collège ne sera pas retenu pour le prochain exercice ». Le conseil maintient sa détermination et rappelle que les engagements doivent être tenus.

Le Président du syndicat promet la prise en charge de l'organisation et du financement des transports scolaires.

Le conseil s'interroge : Faut-il céder au syndicat le terrain communal et laisser à cet organisme la construction et le fonctionnement du collège et abandonner une partie de son patrimoine futur ?



Les décisions les plus marquantes

Sur les questions scolaires...suite

Une commission spéciale « enseignement » pourrait être créée au sein du syndicat ne regroupant que les communes concernées avec en son sein le directeur du collège, le représentant des parents d'élèves, d'un délégué de l'éducation nationale avec voix prépondérante pour la Commune.

1970 Le syndicat décide la création d'un poste de vice-président chargé des questions scolaires. Il préférera la nomination du Maire de Courtoin à celle du Maire de Saint-Valérien . Le conseil de Saint-Valérien demande que soient précisées les responsabilités de ce nouveau vice-président et ses rapports avec la municipalité.

Le collège de 400 élèves est programmé pour cette année, alors le conseil propose au syndicat de lui céder pour un franc symbolique la superficie du terrain nécessaire à charge pour le syndicat de se substituer aux engagements pris par la commune relativement :

A la viabilisation et mise en état de constructibilité.

A la construction dudit collège, la maîtrise d'ouvrage restant à l'État.

Au financement de la part laissée par l'État aux collectivités locales

Au traité concernant l'entretien, les réparations, les fournitures, le fonctionnement, la nationalisation future.

En attendant un groupe de classes préfabriquées sera implanté sur le terrain jouxtant l'école élémentaire loué à M. CHEVALLIER dont les arbres arrachés seront remplacés.

1971 Par suite de l'organisation d'un service de transport des élèves des ha-

meaux un véhicule pourrait être acheté qui serait conduit par un employé municipal. Des travaux concernant les bâtiments scolaires sont réalisés (sol de la cour, peintures, chauffage.)

Le conseil refuse la fermeture d'un 9ème poste d'adjoint. Si l'on admet les enfants de 3 ans le conseil souhaite transformer les deux classes enfantines de l'école primaire en deux classes maternelles avec nomination d'une directrice.

Pour donner suite à la construction du collège la salle des fêtes pourra être utilisée comme salle de gymnastique... une classe préfabriquée sera affectée à la classe de perfectionnement, la salle du restaurant deviendra une salle audio-visuelle, les autres classes préfabriquées seront des salles de réunions. Le pavillon municipal du 7 de la rue de la République sera le logement du directeur de l'école.

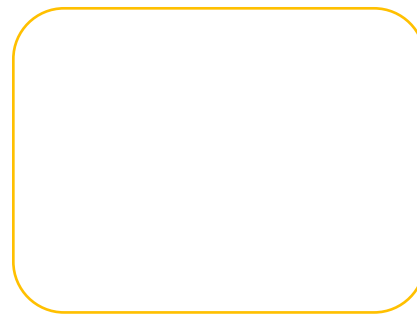
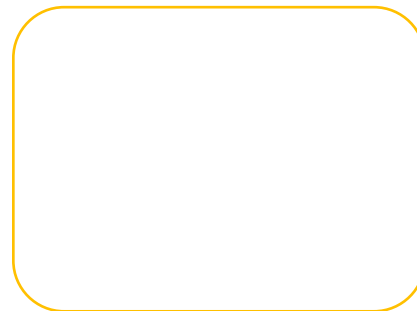
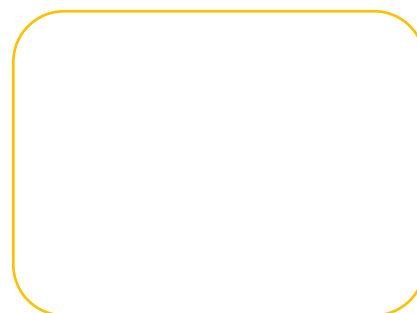
Mais, la question de la participation des Communes au financement des travaux pour le collège reste en suspens malgré les interventions du Maire auprès du syndicat.

1972 À la rentrée de septembre une école maternelle à 3 classes sera ouverte avec 100 élèves. Des installations sanitaires à la taille des enfants seront réalisées.

C'est aussi la réception définitive des bâtiments du collège. M.PIOT Président du syndicat, M SERFATY Président de la commission n'y assisteront pas « les termes de l'invitation leur déplu ».

1973 Le collège est nationalisé ce qui réduira les charges de fonctionnement : L'État prend 64% de ces

charges et 36% restent à la charge des communes.



Le + en
ligne

RAPPORT du DIRECTEUR au CONSEIL de PARENTS d' ELEVES du 15.10.74 SUR LES STRUCTURES du C.E.G. de SAINT-VALERIEN



Les Services

Les pompiers

La poste

La gendarmerie

L'Électricité

L'eau & l'assainissement



LES POMPIERS

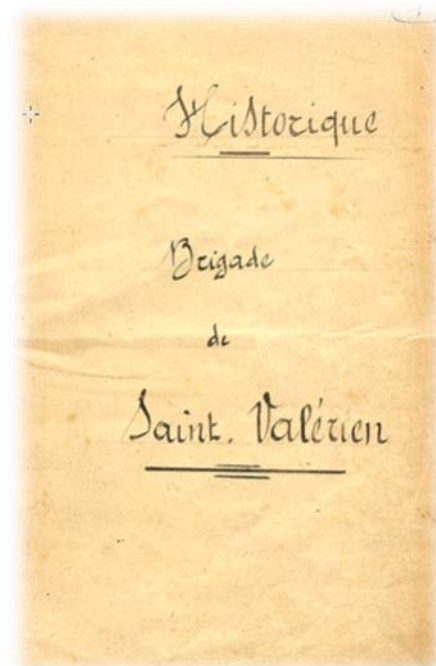




LA POSTE



LA GENDARMERIE





L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT



L'ÉLECTRICITÉ



L'urbanisme

Et les voies de communication

La voirie

Le chemin de fer

Chronologie

Plans & vues



LA VOIRIE



LE CHEMIN DE FER



CHRONOLOGIE



PLANS ET VUES



La vie municipale

Le maire et ses conseillers

Les élections

Chronologie du quotidien

L'Oasis, un village pour les Harkis



LES ÉLECTIONS



CHRONOLOGIE DU QUOTIDIEN



L'OASIS

Un village pour les Harkis